

Version 2025

# Outil d'aide à l'élaboration et au suivi d'un plan Energie-Climat local

## Guide de l'utilisateur

Version du 12/02/2025



Renouvelable, juste & solidaire





1.	Pr	ésentation générale						
	1.1. Objectifs de l'outil							
	1.2.		Fonctionnement général	. 4				
	1.3. Navigation							
	1.4.		Philosophie – Approche méthodologique	. 6				
2.	Ac	cue	eil	. 7				
3.	Im	npor	rtation depuis la version 2023 de l'outil	. 8				
4.	Lis	ste o	des bâtiments communaux	10				
5.	Et	ude	opportunité chaleur	10				
6.	Do	onn	ées de bilans	10				
	6.1.		Données patrimoniales	10				
	6.3	1.1.	Chauffage	11				
	6.3	1.2.	Electricité	11				
	6.3	1.3.	Eclairage public	11				
	6.:	1.4.	Matériel roulant	11				
	6.3	1.5.	Production d'électricité renouvelable	11				
	6.2.		Données territoriales	12				
7.	Bil	lans	5	13				
8.	Рс	oten	tiel renouvelable	14				
9.	Ob	ojec	tifs	16				
	9.1.		Tableau de bord et graphiques	16				
	9.:	1.1.	Tableau de bord	16				
	9.:	1.2.	Graphiques	17				
	9.2.		Encodage des objectifs sectoriels d'atténuation	18				
	9.2	2.1.	Objectifs d'économie d'énergie	19				
	9.2	2.2.	Objectifs de production d'énergie renouvelable	21				
	9.2	2.3.	Objectifs de transferts de vecteurs	23				
	9.2	2.4.	Objectifs non-énergétiques	24				
	9.3.		Objectifs d'adaptation	25				
10	).	Sco	énarios	25				
11	•	Ac	tions	27				
	11.1		Efficacité énergétique des bâtiments communaux	27				
	11.2		Autres actions	28				

## Contenu

	11.2.1.	Créer/insérer/supprimer une fiche « action »	. 28
	11.2.2. Maires	Actions du programme de travail POLLEC et actions clés pour la Convention des 28	
	11.2.3.	Atténuation/Adaptation/Précarité	. 28
	11.2.4.	Importer une bonne pratique	. 29
	11.2.5.	Secteur et objectifs ciblés	. 29
	11.2.6.	Participation de l'action à chaque objectif ciblé	. 30
	11.2.7.	Informations demandées par la Convention des Maires	. 31
	11.2.8.	Informations générales	. 31
	11.2.9.	Charge de travail	. 31
	11.2.10.	Coût et subsides	. 31
	11.2.11.	Autres impacts sociétaux	. 32
1	1.3. Synt	hèse des actions	. 32
12.	Actions	s vs objectifs	. 33
13.	Budget		. 34
14.	Plannir	ıg	. 34
15.	Réalise	r le suivi et le rapportage d'un PAEDC avec l'outil POLLEC	. 35
1	5.1. Rapı	portage à la Région	. 35
	15.1.1.	Suivre l'état d'avancement des objectifs	. 35
	15.1.2.	Mettre à jour les actions	. 35
	15.1.3.	Suivre le programme de travail	. 36
1	5.2. Rapı	portage à la Convention des Maires	. 38
Ann	exe 1 – Hyp	oothèses et méthodologies	. 39
Ann	exe 2 – Val	eurs proposées dans les menus déroulants des fiches actions	. 41

## 1. Présentation générale

#### 1.1. Objectifs de l'outil

En adhérant à la Convention des Maires, une commune s'engage à :

- Réduire de 55% les émissions de CO<sub>2</sub> de son territoire à l'horizon 2030
- Adapter son territoire aux impacts du changement climatique
- Permettre aux citoyens d'accéder à une énergie sûre, durable et abordable

A cette fin, ladite commune doit :

- Réaliser un inventaire de référence des émissions
- Evaluer la vulnérabilité de son territoire au changement climatique
- Elaborer un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) incluant des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses impacts
- Produire tous les deux ans un rapport de l'état d'avancement de ce plan d'actions
- Produire tous les quatre ans un rapport de monitoring complet avec la mise à jour des données de l'inventaire des émissions

Le présent outil permet de remplir l'ensemble de ces exigences à l'exception de l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique. En effet, cette évaluation fait l'objet de la <u>démarche « Adapte ta commune »</u>, proposée par l'AwAC.

Il permet également aux communes bénéficiant d'un soutien de la Région wallonne pour l'engagement d'un coordinateur POLLEC pour l'élaboration et le suivi de leur PAEDC de réaliser leur rapport d'activité annuel accompagné d'une mise à jour de l'inventaire des émissions, des objectifs et des actions clé de leur programme de travail.

#### 1.2. Fonctionnement général

Les différentes feuilles de l'outil sont réparties en 4 grandes catégories correspondant aux étapes d'élaboration et de suivi d'un PAEDC.

- Les feuilles de la catégorie « Diagnostic » vous permettent d'encoder et d'analyser les données de bilan énergétique.
- Les feuilles de la catégorie « Planification/Suivi » vous permettent de l'élaborer et de suivre le PAEDC.
- Les feuilles de la catégorie « Synthèses » produisent des synthèses automatiques qui vous permettent de vérifier la cohérence de la planification et d'avoir une vue globale du PAEDC.
- Les feuilles de la catégorie « Rapportage » permettent de produire les rapports pour les subventions POLLEC et pour la Convention des Maires

Navigation:



> Hypothèses & méthodo

Les cellules colorées en bleu clair sont celles dans lesquelles des données peuvent être encodées

Les cellules colorées en bleu plus foncé sont celles dans lesquelles des données doivent être encodées pour que l'outil fonctionne et que les feuilles de rapportage soient complétées correctement.

Nous attirons l'attention de l'utilisateur sur le fait que, dans un souci de transparence et de libre accès à l'ensemble des données et méthodologies, le niveau de protection de l'outil est assez faible. Il est dès lors de la responsabilité de l'utilisateur de respecter la consigne de non-modification des cellules autres que celles colorées en bleu afin de garantir le bon fonctionnement de l'outil et de permettre l'importation des données dans la base de données régionales lors du rapportage POLLEC

Le remplissage de nombreuses cellules des différentes feuilles se fait à travers des menus déroulants dont les listes de choix correspondent à celles proposées par la Convention des Maires. Cette approche garantit une structuration du plan d'action en accord avec les exigences de la Convention des Maires.

#### 1.3. Navigation

La navigation entre les différentes feuilles de l'outil peut se faire de manière classique en utilisant les onglets en bas de page. Néanmoins, le nombre de feuilles étant supérieur à ce qui peut être affiché sur une page, une barre de navigation est présente sur chaque feuille pour faciliter la navigation. Dans la plupart des feuilles, elle se trouve en haut de page. Dans certains cas, cette barre de navigation a cependant été placée sur la droite de la page par souci de fluidité de la mise en page.



#### **1.4.** Philosophie – Approche méthodologique

Une fois les feuilles « Données...» remplies, les feuilles « Bilan... » présentent à travers différents graphiques les données du bilan communal et patrimonial, permettant ainsi une interprétation des chiffres et une identification des enjeux majeurs du territoire communal en termes de transition énergétique. Ces données sont également automatiquement retranscrites dans les matrices correspondantes de la Convention des Maires conformément aux exigences de celle-ci.

Partant de ces bilans, l'outil permet de prendre en compte l'estimation de potentiel de production d'énergie renouvelable pour définir une série d'objectifs sectoriels qui, une fois additionnés, permettront d'atteindre l'objectif global de réduction des émissions à l'horizon 2030.

Une fois ces objectifs sectoriels fixés, l'étape suivante consiste à élaborer, à travers le remplissage de fiches actions, les actions qui permettront de les atteindre.

L'outil permet alors de suivre la mise en œuvre du plan d'action.

Les différentes informations relatives à chaque action, ses liens avec les différents objectifs sectoriels, ainsi que son état d'avancement sont automatiquement retranscrits dans le programme de travail POLLEC et les matrices correspondantes de la Convention des Maires conformément aux exigences de celle-ci.

Le tableau de prise en main rapide ci-dessous est issus de la feuille « Prise en main » de l'outil. Il détaille les étapes présentées ci-dessus.

	1. Sélectionnez votre commune dans le menu déroulant	Go
	<ol> <li>Sélectionnez l'année de contrôle, l'année de lancement du PAEDC et l'année en cours dans les menus déroulants</li> </ol>	<u>Go</u>
Diagnostic	<ol> <li>Importez les données du bilan énergétique territorial fourni par la Région</li> </ol>	<u>Go</u>
	<ol> <li>Encodez les données de consommation énergétique patrimoniales (activités de l'administration communale)</li> </ol>	<u>Go</u>
	5. Découvrez les présentations synthétiques de ces données	Go
	6. Encodez les données de potentiel renouvelable local	Go
	7. Définissez la vision sur laquelle se basera le PAEDC	Go
	<ol> <li>Fixez les objectifs sectoriels qui permettront d'atteindre l'objectif global de réduction d'au moins 55% des émissions</li> </ol>	<u>Go</u>
	<ol> <li>Pour chaque objectif définissez un scénario de mesure correspondantes</li> </ol>	<u>Go</u>
Planification	<ol> <li>Imaginez les actions qui vont être menées pour atteindre ces objectifs. Pour chaque action :         <ul> <li>a. Sélectionnez le secteur d'intervention et le(s) objectif(s) ciblé(s) par</li> </ul> </li> </ol>	Go
	b. Remplissez les différentes cellules de la fiche action	<u>Go</u>
	c. Chiffrez la participation de l'action à chaque objectif qu'elle cible o Sélectionnez la valeur calculée par vos soins dans le menu déroulant, ou	<u>Go</u>
	o Utilisez le module de calcul de participation	
Synthèses	<ol> <li>Vérifiez que les actions que vous avez imaginées ciblent bien tous les objectifs sectoriels</li> </ol>	Go

	12.	Vérifiez que le planning et le budget sont cohérents avec vos ressources	<u>Go</u>
Democriteres	13.	POLLEC : Découvrez le programme de travail demandé pour le rapportage POLLEC pré-rempli sur base des données encodées précédemment.	<u>Go</u>
каррогтаде	14.	Convention des Maires : Découvrez les matrices de la Convention des Maires pré-remplies sur base des données encodées précédemment et recopiez en le contenu sur le site de la Convention des Maires	<u>Go</u>
	15.	Lorsque vous désirez réaliser le suivi de la mise en œuvre du PAEDC, commencez par importer les dernières données de bilan énergétique territorial fournies par la Région	<u>Go</u>
	16.	Modifiez l'année de contrôle pour prendre en compte les dernières données disponibles	<u>Go</u>
	17.	Visualisez l'état d'avancement de chaque objectif	Go
Suivi/Mise à jour	18.	Repassez à travers chaque fiche action pour : o Mettre à jour son état d'avancement o Mettre à jour le contenu des différentes cellules (notamment le budget prévu et dépensé) o Réévaluer la participation potentielle de l'action aux objectifs qu'elle cible o Eventuellement redimensionner, revoir l'action ou imaginer une action complémentaire	<u>Go</u>
Rapportage	18.	Découvrez le programme de travail POLLEC et les matrices de la Convention des Maires mis à jour sur base des données encodées précédemment	<u>Go</u>

## 2. Accueil

Commencez par sélectionner sur la page d'accueil le territoire concerné, l'année de référence, l'année de contrôle, l'année de lancement et l'année de suivi du PAEDC dans les menus déroulants proposés.

L'année de référence est celle servant de référence pour le calcul de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Inventaire de Référence des Emissions – IRE, en anglais : Baseline Emissions Inventory - BEI). La Convention des Maires demande que cette année soit 1990 ou l'année à partir de laquelle on estime disposer de données suffisamment fiables. Dans le cadre du programme POLLEC, il est demandé aux communes wallonnes d'utiliser l'année de référence 2006.

L'**année de contrôle** est celle que l'on désire utiliser pour contrôler l'évolution des émissions depuis l'année de référence (Inventaire de Contrôle des Emissions – ICE, en anglais : Monitoring Emissions Inventory - MEI). Elle correspond généralement à la dernière année pour laquelle on dispose des données du bilan énergétique territorial.

L'**année de lancement** est celle lors de laquelle les premières actions du PAEDC sont lancées. Les données de bilan de l'année de lancement sont reprises dans les graphiques de la feuille "Objectifs" de manière à montrer l'évolution des consommations, de la production et des émissions entre l'année de lancement et l'années de contrôle.

L'**année de suivi** est celle lors de laquelle le suivi est réalisé en vue de la production d'un rapport de suivi du PAEDC, par exemple lors du rapportage à la Région.

## 3. Importation depuis la version 2023 de l'outil

Quelques améliorations ont été apportée dans cette version 2024 de l'outil par rapport à la version 2023 :

Menus :	Corrections de liens défaillants
Accueil :	Clarification des termes "Année de référence" et "Année de
	contrôle" au regard des termes utilisés par la Convention des
	Maires en français et en anglais.
Liste_bâtiments_communaux :	Création de la feuille.
Etude opportunité chaleur :	Création de la feuille.
Données patrimoniales :	o Ajout de la possibilité d'encoder les données de production
	d'électricité renouvelable sur le patrimoine communal
	o Ajout de la colonne "Nom correspondant dans la liste du
	fichier régional" permettant de sélectionner dans la liste définie
	dans la feuille "Liste_bâtiments communaux" le bâtiment
	correspondant.
Bilan patrimonial :	Affichage de la production renouvelable et prise en compte de
	la production d'electricité renouvelable dans le calcul du
Piles to site to l	facteur d'emissions de l'electricite.
Blian territorial :	Prise en compte des données jusqu en 2022 (mise à jour des
Dotontial EnD :	graphiques, DJ 15/15, Facteur d'effissions de l'electricite)
Fotentiel Elik .	l'utilisateur d'encoder le notentiel total, soit la somme de la
	production actuelle et du notentiel sunnlémentaire. Pour plus
	de clarté les titres des granhiques ont été modifiés. En has de
	page, des tableaux affichent les puissances installées en 2006 et
	lors de l'année de contrôle.
	o Ajout de la possibilité d'encoder un potentiel en termes de
	chaleur fatale.
Objectifs :	o Modification de la mise en forme automatique de la cellule J5
	pour que la valeur soit colorée en vert lorsque les actions
	permettent d'atteindre 100% de l'objectif (Pas obligatoire -
	Uniquement pour les communes qui le désirent)
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10.
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030.
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à l'année de contrôle.
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à l'année de contrôle. o Repositionnement automatique des graphiques pour ne pas qu'ils se superposent ou soit superposés au texte
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à l'année de contrôle. o Repositionnement automatique des graphiques pour ne pas qu'ils se superposent ou soit superposés au texte
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à l'année de contrôle. o Repositionnement automatique des graphiques pour ne pas qu'ils se superposent ou soit superposés au texte o Ajout de la possibilité d'encoder des objectifs de transfert de consommation de gaz naturel et produits pétroliers vers une
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à l'année de contrôle. o Repositionnement automatique des graphiques pour ne pas qu'ils se superposent ou soit superposés au texte o Ajout de la possibilité d'encoder des objectifs de transfert de consommation de gaz naturel et produits pétroliers vers une consommation de chaleur fatale
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à l'année de contrôle. o Repositionnement automatique des graphiques pour ne pas qu'ils se superposent ou soit superposés au texte o Ajout de la possibilité d'encoder des objectifs de transfert de consommation de gaz naturel et produits pétroliers vers une consommation de chaleur fatale o Modification des titres de la ligne 47 pour plus de clarté
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à l'année de contrôle. o Repositionnement automatique des graphiques pour ne pas qu'ils se superposent ou soit superposés au texte o Ajout de la possibilité d'encoder des objectifs de transfert de consommation de gaz naturel et produits pétroliers vers une consommation de chaleur fatale o Modification des titres de la ligne 47 pour plus de clarté o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif d'injection de
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à l'année de contrôle. o Repositionnement automatique des graphiques pour ne pas qu'ils se superposent ou soit superposés au texte o Ajout de la possibilité d'encoder des objectifs de transfert de consommation de gaz naturel et produits pétroliers vers une consommation de stitres de la ligne 47 pour plus de clarté o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif d'injection de biogaz sur le réseau de gaz naturel
	Uniquement pour les communes qui le désirent) o Correction du titre de la cellule C10. o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif positif d'évolution des consommations de 2006 à 2030. o Modification de la mise en forme automatique des cellules H11 à H19 pour tenir compte des cas dans lesquels on constate une augmentation de la consommation du secteur de 2006 à l'année de contrôle. o Repositionnement automatique des graphiques pour ne pas qu'ils se superposent ou soit superposés au texte o Ajout de la possibilité d'encoder des objectifs de transfert de consommation de gaz naturel et produits pétroliers vers une consommation de stitres de la ligne 47 pour plus de clarté o Ajout de la possibilité d'encoder un objectif d'injection de biogaz sur le réseau de gaz naturel o Modification du contenu des cellules G48 à G54: Affichage de

	contrôle dans la même unité quand dans les colonnes H & I					
	pour faciliter la comparaison entre l'objectif, l'état lors de					
	l'année de contrôle et le potentiel.					
Scénarios	Correction erreurs cellules E35 à E44					
Actions bâtiments communaux	o Modification des propriétés du tableau pour que la correction					
:	du texte ou de la valeur encodée soit possible					
	o Possibilité d'encoder les montants au centime d'euro près					
	o Affichage des réduction d'émissions avec 3 chiffres après la					
	virgule					
Fiches actions :	o Stabilisation des éléments graphiques lors du					
	redimensionnement de lignes ou colonnes					
	o Lorsque la case "Actions du programme de travail POLLEC" est					
	cochée, ajout de la possibiité d'encoder le numéro de l'action					
	du programme de travail POLLEC concernée					
	o Ajout de la ligne 16 permettant de sélectionner jusqu'à 5					
	types de publics cibles					
Rapport de suivi :	Correction de la fonctionnalité "Exporter vers document Word"					
Action POLLEC 5 & 6 :	Renvoi vers les bonnes fiches actions du PAEDC					

Pour importer l'ensemble des données encodées dans la version 2023 de l'outil, commencez par fermer tous les fichier Excel autres que l'outil POLLEC 2024. Dans la feuille « Accueil », encodez dans la cellule B32 le nombre de fiches actions reprises dans la version 2023 à partir de laquelle vous désirez importer les données. Cliquez ensuite sur le bouton « Importer depuis outil 2023 ». Dans la fenêtre contextuelle qui s'ouvre, sélectionnez le fichier 2023 à partir duquel vous désirez importer les données. Le transfert de données se fait alors automatiquement. En fonction de la quantité de données encodées, ce processus peut prendre de quelques secondes à quelques minutes.



## 4. Liste des bâtiments communaux

Dans le cadre de l'accompagnement des communes wallonnes pour la réalisation de leurs plans locaux de chauffage et de refroidissement conformément à l'obligation en la matière telle que décrite dans l'<u>AGW du 07/07/2022 – Article 110</u>), le SPW-Energie transmettra à chaque commune un fichier reprenant une liste de bâtiments issus des différentes bases de données en sa possession. Il sera demandé à chaque commune de compléter et amender ce fichier pour ensuite intégrer ces données dans l'outil POLLEC. La feuille « Liste bâtiments communaux » est spécialement conçue à cette fin.

Une fois le fichier fourni par le SPW-Energie mis à jour, vous pouvez importer les données qu'il contient relatives à votre commune dans cette feuille en cliquant sur le bouton « Importer depuis fichier régional ». La liste de bâtiments communaux ainsi importée pourra ensuite être utilisée dans les feuilles « Données patrimoniales » (voir 6.1) et « Actions bâtiments communaux » (voir 11.1).

## 5. Etude opportunité chaleur

Dans le cadre du même accompagnement (voir 4.), il est demandé aux communes de remplir le questionnaire repris dans cette feuille.

## 6. Données de bilans

#### 6.1. Données patrimoniales

Cette feuille relative aux consommations patrimoniales remplit deux fonctions. Elle permet, d'une part, d'intégrer les données patrimoniales dans le bilan énergétique (voir chapitre 4. Bilans), et d'autre part, de participer à la collecte des données patrimoniales réalisée par le SPW-Energie dans le cadre du processus d'amélioration continue du bilan énergétique communal.

Les données de consommations et de productions patrimoniales à introduire sont réparties en 5 catégories :

- Consommations de chauffage des bâtiments communaux
- Consommations électriques des équipements des bâtiments communaux
- Consommations électriques des autres équipements (ex : coffrets, etc.)
- Consommation électrique de l'éclairage public
- Consommations du matériel roulant
- Production d'électricité renouvelable

Si la commune dispose d'une comptabilité énergétique régulièrement mise à jour, l'encodage de cette partie du formulaire se fera en quelques clics. Si la commune ne dispose pas au sein de sa comptabilité énergétique des données relatives à l'année 2006, deux solutions s'offrent à elle :

 Utiliser les données dont elle dispose pour l'année la plus proche de 2006 en considérant pour le chauffage une variation des consommations proportionnelle à la variation du climat telle que chiffrée par les degrés-jours. A condition de vérifier que des modifications majeures du parc communal n'ont pas été opérées entre ces deux années (ex : rénovation, construction, acquisition, vente, changement d'utilisation), cette approche peut être considérée comme valable dans la mesure où il ne s'agit pas ici d'établir une comptabilité énergétique mais de dresser une image ponctuelle des consommations de l'ensemble de parc communal au regard des consommations globales du territoire communal. Pour l'électricité, on considéra que la consommation est restée la même d'une année à l'autre et on appliquera simplement les mêmes données de consommation aux années manquantes. Consulter les archives communales afin de répertorier les factures d'énergie et les consommations y étant reprises. Cette méthode plus fastidieuse peut paraître plus précise. Il faut néanmoins noter qu'il est parfois très difficile de ramener sur une année des consommations reprises dans une facture s'étalant sur deux années distinctes ou concernant une livraison ponctuelle de combustible en fin d'année.

#### 6.1.1. Chauffage

Pour chaque bâtiment, sélectionnez le vecteur de chauffage. L'unité d'encodage s'indique alors automatiquement dans la colonne « Unité ». Les consommations encodées sont automatiquement converties en kWh PCI et en émissions de CO<sub>2</sub> dans la feuille « Bilan patrimonial ». A noter que si vous avez beaucoup de bâtiments ou que vous avez déjà des données agrégées, vous pouvez agréger plusieurs bâtiments ensemble par vecteur sur une même ligne.

NB : Une nouvelle colonne a été ajoutée à ce tableau. Elle vous permet de sélectionner dans la liste des bâtiments communaux définie dans la feuille « Liste bâtiments communaux » (voir 4.) celui qui correspond au bâtiment pour lequel les consommations sont encodées.

#### 6.1.2. Electricité

Les consommations d'électricité encodées dans les 2 tableaux relatifs aux équipements des bâtiments et aux autres équipements sont automatiquement converties en émissions de  $CO_2$  dans la feuille « Bilan patrimonial » en utilisant le facteur calculé automatiquement suivant la méthode décrite au point 6.2.

NB : Une nouvelle colonne a été ajoutée à ce tableau. Elle vous permet de sélectionner dans la liste des bâtiments communaux définie dans la feuille « Liste bâtiments communaux » (voir 4.) celui qui correspond au bâtiment pour lequel les consommations sont encodées.

#### 6.1.3. Eclairage public

Bien que le bilan énergétique communal reprenne déjà des données de consommation de l'éclairage public, il est conseillé d'encoder ici les données récoltées à travers les factures du fournisseur afin de garantir l'utilisation des données les plus proches de la réalité.

#### 6.1.4. Matériel roulant

Si des données précises de consommation du matériel roulant ne sont pas disponibles, les données à encoder ici peuvent être issues de factures.

#### 6.1.5. Production d'électricité renouvelable

Dans cette version de l'outil, il est également possible d'encoder les données de puissance et de production des unités de production d'électricité renouvelable installée sur le patrimoine communal. Le tableau ci-dessous peut être rempli suivant 2 méthodes :

- Si vous connaissez à la fois les puissances installées et les productions annuelles, encodez-les directement
- Si vous ne connaissez que les puissances installées, encodez-les puis cliquez sur le bouton situé à gauche du tableau. Les productions annuelles seront calculées automatiquement sur base d'hypothèses standardisées de temps de fonctionnement annuel à puissance nominale.

361								
362	Production d'éle	ctricité renouvelable						
363								
364				2006	2010	2011	2012	
365	Estimer	Salaira photovoltoïqua	Puissance installée (kW)					
366	automatiquement	Solaire photovoltaique	Production annuelle (kWh)	-	-	-	-	
368	la production sur	Batit áolian	Puissance installée (kW)					
369	base de la	Petiteonen	Production annuelle (kWh)	-	-	-	-	
371	puissance installée	Undroénorgia	Puissance installée (kW)					
372		Hydroenergie	Production annuelle (kWh)	-	-	-	-	
374								
375								
376								

#### 6.2. Données territoriales

Les données du bilan énergétique communal sont disponibles pour chaque commune auprès du SPW-Energie. Elles sont automatiquement fournies à toutes les communes participant au programme POLLEC. Pour les obtenir, les autres communes peuvent s'adresser à l'adresse email de la coordination régionale de la Convention suivante : <u>conventiondesmaires@spw.wallonie.be</u> ou à son coordinateur supracommunal.

Elles se présentent sous forme d'un fichier Excel contenant un grand nombre de graphiques et outils permettant une analyse complète du bilan énergétique.

L'objectif du présent outil est de tirer la quintessence de ces données de manière à présenter aux acteurs du territoire les figures qui leur permettront d'appréhender au mieux les enjeux locaux.

Pour importer les données du bilan énergétique communal fourni par le SPW-Energie, cliquez sur « Importer bilan communal » et sélectionnez le bon fichier dans la fenêtre contextuelle.

La Convention des Maires autorise la valorisation dans le PAEDC d'actions ciblant des secteurs nonénergétiques tels que la gestion des déchets ou le traitement des eaux usées à condition que les émissions de gaz à effet de serre générées par ces activités soient reprises dans l'inventaire des émissions. Cette section de la feuille vous permet d'intégrer ces émissions. Notez toutefois qu'aucune méthode de calcul/mesure de ces émissions n'est encore définie et proposée dans le cadre du programme POLLEC.

Enregisitement automatique 💽 🗒 🤌 🖓 🧧 Outsil POLLEC, 12062020, Light xlsm + 🥠 Rechercher Freideric Praillet - AP		
Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Développeur Aide	🖻 Partager	Commentaires
x × × 1 × x		v
A 8 C D E F K L	м	N
Planification/Suivi Synthèses	Rappor	tage
> Accueil         > Données de bilans         > Bilan patrimonial         > Bilan territorial         > Potentiel EnR         > Vision         > Objectifs         > Actions         > Actions         > Actions         > Actions         > Bilan is patrimonial         > Bilan territorial         > Potentiel EnR         > Vision         > Objectifs         > Flanning         > Budget	> <u>CdM</u> > <u>Rap</u>	port de suivi
Importer bilan communal         Importe les données de la feuille 'INPUT           POLLEC' du Jichier de bilan énergétique communal fourni par le SPW-Energie         RESET         Efface toutes les données encodées sur		
Secteurs non-énergétiques		
4 tC02eq/an		
6 Remplissez le tableau ci-contre si vous désirez prendre en compte dans le bilan territorial des émissions liées           Secteur         2006         2010	2011	2012
à des secteurs non ènergétiques et ainsi pouvoir définir ensuite des objectifs de réduction des émissions Traitement des eaux usées de des de des de		
a pour ces secteurs Autres non-énergétiques on		
	0	
2) SECTEUR1 🔍 SECTEUR2 💟 VEGEUR2 💟 VECTEUR 🔍 UNITE 📉 2006 🖓 2010 🖓 201	1 💌	2012
3 4		
5 6		
7		
0 9		
2		
3		
5 5		
<u>v</u> 7		
Accueil Prise en main Données patrimoniales Données territoriales Bilan patrimonial Bilan territorial Potentiel EnR Vision Objectifs Suivi Actions-Suivi bát. communaux	A1 Actions	4 🕂 🗄
	) <u> </u>	+ 100%

## 7. Bilans

La présentation des données de bilan énergétique encodées dans les feuilles « Données... » est détaillée à travers 2 feuilles distinctes. Tous les graphiques produits automatiquement peuvent être copié et collés dans un rapport.

La figure ci-dessous montre le type d'information que l'on retrouve dans ces graphiques.



Evolution des consommations de 2006 à 2016

Dans chaque feuille, il est possible de choisir entre l'affichage des données de consommations de chauffage réelles ou normalisées suivant la méthode des degrés-jours. Cette normalisation utile à l'analyse objective du bilan permet d'effacer l'influence des variations de la rigueur climatique. A cette fin, l'outil utilise les degrés jours 15/15 repris sur le site de la Wallonie .

Notons que la Convention des Maires demande que les inventaires d'émissions soient réalisés sur base des consommations réelles. Les consommations reprises dans les feuilles « IRE » et « ICE » de rapportage à la Convention des Maires sont donc les consommations réelles, quel que soit le choix que vous avez fait dans les feuilles « Bilan patrimonial » et « Bilan territorial ».

Dans chaque feuille, les émissions de CO<sub>2</sub> sont automatiquement calculées en multipliant les consommations de chaque vecteur par le facteur d'émission correspondant tel que repris dans la liste en annexe 1 fournie par l'AwAC. Le facteur d'émission du vecteur « électricité » de l'année concernée est automatiquement calculé conformément à la méthode préconisée par la Convention des Maires également disponible en annexe 1.

Bilan patrimonial : Cette feuille présente le détail des consommations du patrimoine • communal lors de l'année de référence et de l'année de contrôle, ainsi qu'une analyse de leur évolution. Les graphiques montrent les évolutions de consommations et d'émissions par secteur et par vecteur. Les pourcentages repris dans les histogrammes indiquent la part de chaque secteur/vecteur dans la consommation totale de l'année en question. Les pourcentages repris dans la légende des graphiques indiquent l'évolution constatée entre l'année de référence et l'année de contrôle. Ainsi, dans le graphique ci-dessus, on constate que la part de la consommation du matériel roulant communal dans la consommation totale du patrimoine communal est passée de 19% en 2006 à 26% en 2016 à travers une augmentation de 32%.

Bilan communal: Cette feuille présente l'ensemble des données encodées dans le formulaire de manière synthétique et produit automatiquement différents graphiques utiles pour interpréter les chiffres et identifier les grands enjeux du territoire en matière de transition énergétique. Outre la question de la normalisation des données de consommation de chauffage abordée plus haut, un menu déroulant vous permet d'intégrer ou non l'industrie dans le bilan<sup>1</sup>. Un troisième menu déroulant permet également aux communes qui le désirent de ne reprendre qu'une part des consommations liées aux autoroutes dans le bilan communal. En effet, les émissions liées au trafic autoroutier représentent dans le bilan certaines communes une part très importante sur laquelle elles n'ont que très peu de bras de levier. Certaines communes décident donc d'estimer la part de ce trafic réellement imputable à l'activité de leur territoire. Notons néanmoins qu'aucune ligne directrice pour l'estimation de cette part n'est à ce jour disponible.



## 8. Potentiel renouvelable

Un <u>guide</u> reprenant des lignes directrices pour l'estimation du potentiel de développement des énergies renouvelables sur le territoire communal est mis à votre disposition dans le cadre du programme POLLEC. Encodez ici les puissances installables obtenues par exemple à travers les méthodologies proposées dans ces lignes directrices.

Un graphique comparant les productibles annuels des différentes filières et les classant par ordre décroissant est alors automatiquement mis à jour. Le second graphique montre la part de la consommation de l'année de contrôle qui pourrait être couverte par une production renouvelable si l'entièreté du potentiel renouvelable était valorisée.

Dans l'exemple ci-dessous, le potentiel renouvelable est dominé par l'éolien, suivi de près par la biométhanisation et le solaire photovoltaïque, le potentiel de valorisation du bois étant moindre. Ce productible potentiel permettrait de couvrir 45% de la consommation énergétique totale actuelle du territoire. Mais lorsqu'on analyse ce taux de couverture plus en détails, on constate qu'il est largement dominé par le productible électrique alors que les consommations actuelles sont dominées par la chaleur. Il en résulte que la valorisation de l'ensemble du potentiel engendrerait une surproduction

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'industrie ne fait pas partie des secteurs sur lesquels les communes doivent obligatoirement travailler dans le cadre de la Convention des Maires. Seules les communes qui ont l'intention de mener des actions spécifiques à ce secteur sont donc invitées à intégrer ses consommations dans le bilan communal.

d'électricité, ce qui met en lumière la nécessité de coupler économie de chauffage et de transport à une certaine électrification des systèmes<sup>2</sup>.





NB:

- Changement méthodologique : Il est désormais demandé à l'utilisateur d'encoder le potentiel total, soit la somme de la production actuelle et du potentiel supplémentaire. Pour plus de clarté, les titres des graphiques ont été modifiés. En bas de page, des tableaux affichent les puissances installées en 2006 et lors de l'année de contrôle.
- Ajout de la possibilité d'encoder un potentiel en termes de chaleur fatale

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Notons que bien qu'elle reflète dans le présent exemple des enjeux qu'on retrouve à la dimension de la région wallonne, cette approche se limitant aux frontières communales ne présente néanmoins qu'un intérêt relatif. En effet, la question de l'approvisionnement énergétique nécessite à tout le moins une analyse territoriale par bassin de vie, toutes les communes ne disposant pas des mêmes ressources, et les citoyens d'une commune ne recourant pas uniquement aux services offerts sur celle-ci.

## 9. Objectifs

Cette feuille permet de définir précisément et pour chaque secteur les objectifs qui permettront, une fois additionnés, d'atteindre l'objectif global de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 55% à l'horizon 2030 par rapport à l'année de référence 2006.

#### 9.1. Tableau de bord et graphiques

Un tableau de bord et trois graphiques sont automatiquement mis à jour afin de vous aider à définir les objectifs sectoriels et à suivre leur atteinte à travers l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions.

#### 9.1.1. Tableau de bord

Ce tableau de synthèse constitue le tableau de bord général du PAEDC. Il permet à la fois de visualiser le total des réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> atteint en additionnant les réductions d'émissions relatives à chaque objectif sectoriel et de suivre l'atteinte de cet objectif global à travers l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions. A cette fin, il compare 4 niveaux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> :

- **Objectif 2030 CdM :** Une réduction des émissions de 55% par rapport à 2006 correspondant aux engagements pris par la commune en adhérant à la Convention des Maires.
- **Objectif 2030 PAEDC :** La variation des émissions constatée de 2006 à l'année de contrôle additionnée à la réduction totale des émissions atteinte à travers les objectifs sectoriels fixés comme décrit ci-dessous.
- Atteint en xxxx : La réduction des émissions atteinte lors de l'année de contrôle
- Solde à réaliser entre xxxx et 2030 : La réduction des émissions à réaliser de l'année de contrôle à 2030 pour atteindre l'objectif 2030 PAEDC.
- Planifié à travers les fiches actions : La réduction totale des émissions attendue à travers les actions planifiées (voir chapitre 8).

Dans l'exemple ci-dessous, la réduction des émissions mesurée de 2006 à l'année de contrôle est de 23%. La commune a décidé de fixer un objectif global de réduction des émissions de 56% entre 2006 et 2030. Il reste donc à réduire les émissions de 34% par rapport à 2006 pour atteindre l'objectif. Les actions planifiées dans les fiches action ne permettent néanmoins pas d'atteindre cet objectif. Elles permettent théoriquement une réduction des émissions de 30% par rapport à 2006.

	Objectif	Objectif 2030	Atteint en	Solde à	Planifié à
				réaliser entre	travers les
Tableau de bord	2030 CdM	PAEDC	2014	2014 et 2030	fiches actions
Evolution des émissions par	-41.369	-42.256	-17.017	-25.239	-22.196
rapport à 2006 (tCO2eq)	-55%	-56%	-23%	-34%	-30%
Evolution des consommations		-41%	-16%	-25%	-24%
Evolution de la production renouvelable		+ 29,7 GWh/an	+ 4,2 GWh/an	+ 25,6 GWh/an	+ 22,2 GWh/an

#### 9.1.2. Graphiques

Trois graphiques illustrent les objectifs fixés. Le premier illustre la part de la consommation énergétique qui sera couverte par une production renouvelable locale en 2030 si les objectifs sont atteints. Dans l'exemple ci-dessous, les consommations d'électricité, de chaleur et de transport (hors électricité) sont respectivement couvertes à 100%, 30% et 6% par une production renouvelable.



Le deuxième graphique montre l'évolution constatée des consommations et productions d'énergie de 2006 à l'année de lancement et à l'année de contrôle<sup>3</sup> ainsi que celle attendue à l'horizon 2030 si les objectifs fixés sont atteints.



Objectifs d'évolution des consommations/productions 2006-2030

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Vous pouvez afficher et masquer l'année de lancement à l'aide des boutons poussoir affichés sur le graphique

Le troisième graphique montre l'évolution des émissions qui en découle.



Objectifs d'évolution des émissions 2006-2030

#### 9.2. Encodage des objectifs sectoriels d'atténuation

Commencez par choisir le type d'objectif global que vous désirez fixer. Vous avez le choix entre une approche basée sur les valeurs absolues d'émissions de gaz à effet de serre et une approche alternative basée sur des valeurs relatives (par habitant)<sup>4</sup>.

Fichier	Accueil	Insertion	Mise en page	e Form	ules	Données	Révision	Affichage	Automate	Développeur A	ide				Commentaires	암 Partager
H10					•	× v	$f_X$									
12	A	В		с		D	E	F	G	Н		к		L	М	N
	NY				Diag	nostic				Planification/Sui	vi	)	Synthèses		Rappo	rtage
	pollec	> <u>Accueil</u>	> Données d	<u>le bilans</u>	> <u>Bilan</u>	patrimonia	al > <u>Bilan te</u>	rritorial >	Potentiel En	<u>R</u> > > > Objectit	fs > Fiches actions	> <u>Actions</u> > <u>Actio</u>	ns VS Objectifs > Plann	ng > <u>Budget</u>	> <u>POLLEC</u> $>$ <u>CdM</u>	> <u>Rapport de sui</u>
2												_	et	10000		
3	Туре	d'objectif Cd	M A	bsolu		Tableau	de bord	Objectif 2030 CdM	Atteint en 2019	Objectif 2030 PAE	DC Planifié 2030	Couverture renouvelabl	e Chaleur	30%		
4				_	Evo	lution des	émissions par	-27.08	6 -5.313	-37.1	.83 -21.594	en 2030			_	
5					rap	port à 2000	5 (tCO2eq)	-55%	-8%	-55%	-32%	41%	Transport hors élec	6%		
7					Evo	lution des c	onsommations		+5%	-32%	-8%					
8					Evo	lution de la ouvelable	production		X 2,8	X 5,9	X 3,1	300,0 Object	tifs d'évolution des c	onsommatio	ns/productions 2	006-2030
9	Défini	tion des	obiectifs	s secto	oriels							250,0	-6%		Production re	nouvelable

Les objectifs d'atténuation sont répartis en 4 catégories principales :

- économie d'énergie,
- transferts de vecteurs,
- production d'énergie renouvelable,
- non-énergétique.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le Convention des Maires autorise les communes engagées à choisir entre l'établissement d'un objectif absolu de réduction des émissions de CO2 et un objectif relatif tenant compte de l'évolution de la population. Pour certaines communes dont le nombre d'habitants est appelé à croître de manière importante dans les prochaines années, le choix d'un objectif relatif s'avérera plus facile à atteindre. Face à l'incertitude relative à cette augmentation de population et à la complexité de toute estimation d'évolution des émissions dans un scénario « business as usual », il est recommandé d'utiliser de fixer des objectifs absolus.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour fixer ces objectifs en fonction de la situation. Celle qui semble adaptée à la majorité des cas consiste à commencer par fixer des objectifs d'économie d'énergie par secteur pour ensuite chiffrer la production d'énergie renouvelable locale et les transferts de vecteur qui pourront permettre d'atteindre la réduction des émissions de 55%

#### 9.2.1. Objectifs d'économie d'énergie

Le premier tableau vous permet de fixer des objectifs d'économie d'énergie à l'horizon 2030 par rapport à 2006. Pour cela, sélectionnez pour le secteur désiré un pourcentage d'économie d'énergie par rapport à 2006 dans le menu déroulant qui s'affiche lorsqu'on clique sur la cellule concernée.

Les deux colonnes suivantes traduisent cet objectif en GWh et en réduction des émissions (tCO2éq). La dernière colonne du tableau affiche l'évolution des consommations constatée entre 2006 et l'année de contrôle. Plus cette évolution s'approche de l'objectif fixé, plus la cellule prend une coloration allant du rouge (0% atteints) au vert (100% atteint).

Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, un objectif d'économie d'énergie de 35% par rapport à 2006 a été fixé pour le secteur du logement. Sachant que, de 2006 à 2019, on constate une économie d'énergie de 1% dans ce secteur, il reste donc à réaliser une économie d'énergie de 34% par rapport à 2006 d'ici 2030 pour atteindre l'objectif sectoriel.

	ns		Objectif d'économie o	d'énergie	Economie d'énergie	Réduction des émissions	Evolution de	consommations de	Solde des économies à réaliser de 2019 à	
10	atio	Secteur	par rapport à 2	006	(GWh/an)	(tCO2/an)	2006 à 3	2019 (GWh/an)	2030 (GWh/an)	
11	J	Bâtiments et	-4,0%		0,500	-	-3,882		-3,382	Détails
	on	équipements		-4,0%	-	-		-30,9%		betans
12	Suc	communaux								Scénario
13	S	Eclairage public			-	-	-0,002	-0,1%	-0,002	Scénario
14	des	Véhicules communaux			-	-	-0,127	-41,0%	-0,127	Scénario
15	n	Industrie non-ETS	-35,0%		3,977	628	-0,138	-1,2%	3,838	Scénario
16	tic	Tertiaire hors AC	-35,0%		9,652	1.298	4,969	18,0%	14,621	Scénario
17	que	Logement	-35,0%		48,110	9.725	-1,326	-1,0%	46,784	Scénario
18	٨é	Agriculture			-	-	-0,295	-31,4%	-0,295	Scénario
19	-	Transport hors AC	-30,0%		35,346	9.299	-5,283	-4,5%	30,063	Scénario
20			Total		97.584	20.951				

#### Investissements déjà planifiés dans les bâtiments communaux

L'outil vous permet de distinguer des autres actions liées directement à l'administration communale les investissements déjà planifiés et chiffrés (budget, économie d'énergie, réduction des émissions) en termes de rénovation des bâtiments communaux (voir 9.1.)

Pour ce faire, listez ces investissements dans la feuille « Actions bâtiments communaux ». La somme des impacts de ces actions est automatiquement utilisée comme objectif à la ligne 11 de la feuille « Objectifs ».

Si cela vous parait plus pertinent, vous pouvez aussi créer un objectif pour le secteur « Bâtiments et équipements communaux » à partir en ligne 12 de la feuille « Objectifs » et créer une fiche action ciblant cet objectif pour chacun de ces investissements, ou une fiche action reprenant la liste de ces investissements.

#### Autres actions liées aux bâtiments et aux activités de l'administration communale

En lignes 12 à 14 de la feuille « Objectifs », créez un ou plusieurs objectifs pour les secteurs « Bâtiments et équipements communaux », « Eclairage public » ou « Véhicule communaux ». Créez les fiches actions ciblant ces objectifs.

Le total des économies d'énergie portant sur les bâtiments et équipements communaux en lignes 11 et 12 s'additionnent dans la case de droite.

En résumé, pour encoder vos actions liées à la rénovation des bâtiments communaux, l'outil vous propose trois possibilités en fonction de l'état d'avancement de l'action et du niveau de détail que vous souhaitez rentrer dans l'outil :

- Utiliser à la fois la feuille "Actions bâtiments communaux" et les fiches-actions pour encoder vos actions. Attention qu'une action ne peut être encodée qu'à un seul endroit sinon elle sera comptabilisée deux fois dans le total
- 2. Utiliser uniquement la feuille "Actions bâtiments communaux" si vos l'ensemble des investissements de rénovation sont déjà planifiés et chiffrés pour les 10 prochaines années.
- 3. Utiliser uniquement les fiches-actions pour encoder vos actions de rénovation et autres actions (par exemple, mise en place d'une comptabilité énergétique ou stratégie immobilière)

Total des économies d'énergie des actions listées dans la feuille "Actions bâtiments communaux" dont l'échéance est ultérieure ou égale à l'année de contrôle



NB : Les utilisateurs de versions antérieures de l'outil POLLEC constaterons une modification majeure de la méthodologie proposée ici. En effet, dans les versions antérieures, les pourcentages d'économie d'énergie étaient fixés par rapport à l'année de contrôle. Cela avait l'intérêt de permettre de visualiser directement l'effort à réaliser par rapport aux données de bilan les plus récentes. Dans la présente version, les objectifs sont fixés par rapport à 2006, cela permet d'une part de réaliser le suivi des objectifs directement à travers les données de bilan (sans suivi fastidieux voire impossible d'indicateurs) et de ne pas avoir forcément à revoir les objectifs lors de chaque importation des données de bilan les plus récentes.

#### 9.2.2. Objectifs de production d'énergie renouvelable

Dans ce tableau, fixez des objectifs de production d'énergie renouvelable exprimés en MW, kW ou m<sup>2</sup> suivant la filière. La production et la réduction d'émissions sont automatiquement calculées sur base des hypothèses suivantes.

Technologie	Unité de l'objectif	Hypothèse pour l'estimation du productible annuel		
Eolien	MW	2190 heures de fonctionnement à puissance nominale		
Hydroélectricité	kW	3300 heures de fonctionnement à puissance nominale		
Bois	tonnes/an	Pouvoir calorifique du bois: 3500 kWh/tonne		
Biométhanisation	kW	6500 heures de fonctionnement à puissance nominale		
Solaire thermique	m²	Production spécifique : 390 kWh/m²/an		
Photovoltaïque	kWc	950 heures de fonctionnement à puissance nominale		

Notez qu'il s'agit ici de fixer des objectifs par rapport à 2006. La dernière colonne du tableau affiche l'évolution de la production de chaque filière constatée de 2006 à l'année de contrôle.

Si vous ne fixez pas d'objectif pour une filière ou si vous fixez un objectif inférieur à l'évolution constatée de 2006 à l'année de contrôle, l'outil considère une évolution nulle de la production de l'année de contrôle à 2030. Si vous fixez un objectif supérieur à l'évolution constatée de 2006 à l'année de contrôle, l'outil considère une évolution de la production de l'année de contrôle à 2030 égale à la différence entre l'objectif et l'évolution constatée de 2006 à l'année de contrôle.

A droite du tableau est indiqué le potentiel de chaque filière conformément à ce qui a été encodé dans la feuille « Potentiel » (voir chapitre 5). La valeur indiquée représente la somme de ce qui est installé à l'année de contrôle et du potentiel supplémentaire encodé dans la feuille « Potentiel ».

Dans l'exemple ci-dessous, un objectif d'installation de 6.300 kWc de panneaux photovoltaïques est fixé pour la période 2006-2030 (soit environ 6% du potentiel total de 104.570 kWc), de quoi produire 5,985 GWh/an d'électricité. Or, les données de bilans permettent de constater que la production photovoltaïque en 2019 avait déjà atteint 4,342 GWh/an (+/- 4.600 KWc installés). L'outil considère alors une augmentation de la production de 1.643 GWh/an (installation de +/- 1.700 kWc) de 2019 à 2030.

Filière	Objectif 2030 par rapport à 2006	Quantité	Augmentation de production annuelle en 2030 par rapport à 2006 (GWh/an)	Réduction des émissions entre 2006 et 2030 (tCO2éq/an)	Installé de 2006 à 2020	A installer de 2020 à 2030	
Eolien	Installation de nouvelles éoliennes pour une puissance totale de x MW	10	21,900	5.890	0 MW	10 MW	Potentiel: 20 MW
Solaire PV	Nouvelles installations solaires photovoltaïques pour une puissance totale de x kWc	4500	4,275	1.150	3025 kWc	1475 kWc	Potentiel: 8000 kW
Solaire thermique	Nouvelles installations solaires thermiques pour une surface totale de x m <sup>2</sup>		-	-	383 m²	-	Potentiel: 866 m²
	Nouvelles unités de biométhanisation pour une puissance électrique totale de x kW		-	-	0 kW	-	Potentiel: 500 kW
Biométhanisation	Nouvelles unités de biométhanisation avec injection sur le réseau de gaz naturel pour un production de chaleur équivalente à <u>x</u> GWh		-	-	0 GWh	0 GWh	Potentiel: 6,5 GWh
Bois énergie	Production locale de biomasse-chaleur (tonnes/an)		-		895 tonnes	-	Potentiel: 1140 ton
Hydroénergie	Nouvelles centrales hydroélectriques pour une puissance totale de x kW		-	-	0 kW	-	Potentiel: 15 kW
Total			26,175	7.040			•

#### 9.2.3. Objectifs de transferts de vecteurs

#### 9.2.3.1. Electrification

Lorsque la production locale d'électricité à partir de sources renouvelables est suffisante pour que le facteur d'émissions de l'électricité locale soit inférieur au facteur d'émission des énergies fossiles, il est intéressant de fixer pour objectif la conversion d'une part des consommations de gaz naturel et de produits pétroliers à l'électricité. Concrètement, il s'agit par exemple d'installer des pompes à chaleur dans des logements ayant préalablement fait l'objet d'une rénovation énergétique.

L'impact de ce type d'objectif sera d'autant plus grand que la production d'électricité renouvelable locale est importante. Fixer ce type d'objectif s'avérera même indispensable dans le cas où vous auriez fixé des objectifs de production renouvelable dépassant la consommation attendue d'électricité en 2030. En effet, dans ce cas, le surplus de production ne peut pas être valorisé dans le PAEDC, sauf si vous transférez une consommation équivalente à ce surplus depuis la consommation de chaleur vers la consommation d'électricité.

Si vous fixez des objectifs d'électrification engendrant une consommation électrique supérieure à la production locale, l'alerte suivante apparaît : « L'objectif actuel de production électrique renouvelable locale est inférieur à la consommation attendue en 2030. Pour que l'électrification ait un impact positif en termes d'émissions, augmenter les objectifs de production d'énergie renouvelable. »<sup>5</sup>

Dans l'exemple ci-dessous, l'objectif de production d'électricité renouvelable à l'horizon 2030 est supérieur de 28% à la consommation d'électricité attendue en 2030. Il est donc décidé de fixer un objectif de conversion à l'électricité de 15% de la consommation fossile de chauffage des logements attendue en 2030. Cela a pour impact de faire diminuer la consommation de chaleur au profit de la consommation d'électricité pour atteindre 100% de l'électricité renouvelable produite localement.

Situation initiale : surplus de production locale d'électricité renouvelable attendu en 2030



<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Nous attirons l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'une stratégie territoriale de transition énergétique peut intégrer des objectifs de transfert de vecteur à condition que des objectifs ambitieux d'économie d'énergie aient été fixés. En effet, l'électrification des systèmes (chauffage, transport, etc.) ne sera possible que si des économies d'énergie importantes sont réalisées.

**Opération :** définition d'un objectif d'électrification de la consommation de chauffage des logements

Tra	nsferts de vecteurs -	V		
		Consommation restante	Transfert de	Réduction
			consommation	des émissions
on	Secteur	électrifiée (GWh/an)	(GWh/an)	(tCO2/an)
ati	Chauffage des		-	-
ifi	bâtiments communaux			
ctr	Véhicules communaux		-	-
Ele	Processus industriels		-	-
	Chauffage des		-	-
	bâtiments du tertiaire			
	Chauffage des		8,846	37
		15,0%		
	logements			
	Transport hors AC		-	-

**Résultat :** toute l'électricité renouvelable produite localement est valorisée localement



#### 9.2.3.2. Bois

Dans le même esprit que pour l'électrification ci-dessus, il vous est possible de fixer des objectifs de conversion de consommations de produits pétroliers et de gaz naturel vers le bois. Dans une approche de développement de la production locale rencontrant la demande, il est néanmoins intéressant de fixer préalablement un objectif de production locale de bois au minimum équivalente à la consommation ainsi attendue. Si ce n'est pas le cas, l'alerte suivante apparaît : « L'objectif de production locale de bois ne permet pas de combler les nouveaux besoins définis ci-contre. »

9.2.3.3. Chaleur fatale

Dans le même esprit, il vous est possible de fixer des objectifs de conversion de consommations de produits pétroliers et de gaz naturel vers une consommation de chaleur fatale en veillant à ne pas dépasser le potentiel que vous aurez chiffré dans la feuille « Potentiel EnR » (voir 8.).

9.2.3.4. Gaz naturel

Enfin, vous pouvez fixer des objectifs de conversion de consommations de produits pétroliers vers le gaz naturel.

#### 9.2.4. Objectifs non-énergétiques

Si vous avez intégré des émissions générées par des secteurs non énergétiques dans les données de bilan, utilisez ce tableau pour définir les objectifs de réduction des émissions dans ces secteurs.

#### 9.3. Objectifs d'adaptation

En termes de diagnostic territorial, l'outil POLLEC s'intéresse uniquement au volet « Atténuation » du PAEDC. La démarche et les outils <u>« Adapte ta commune »</u> sont mis à votre disposition par l'AwAC pour évaluer la vulnérabilité du territoire communal aux impacts du changement climatique et réfléchir aux actions d'adaptation à mettre en place.

Néanmoins, l'outil POLLEC vous permet de fixer des objectifs qualitatifs d'adaptation, d'imaginer des scénarios qui permettront de les atteindre et de planifier les actions locales qui y participeront. Ainsi, toute la phase de planification du PAEDC est reprise dans un seul outil.

Pour fixer des objectifs d'adaptation, le tableau au bas de la feuille « Objectif », commencez par sélectionner un ou plusieurs secteurs parmi ceux proposés dans le menu déroulant. Ces secteurs correspondent à ceux proposés par la Convention des Maires. Décrivez ensuite brièvement un objectif qualitatif par secteur sélectionné.

on			
atic	Secteur	Objectif	
apt	Bâtiments	Lutter contre les risques de surchauffe des bâtiments	<u>Scénario</u>
Ad			<u>Scénario</u>
			Scénario
			<u>Scénario</u>

## 10. Scénarios

Les objectifs fixés de la manière expliquée ci-dessus et exprimés en pourcents d'économie et de transfert d'énergie, en puissance installée ou en tonnes de bois produits localement sont très peu concrets et méritent d'être traduits en mesures réelles qui permettront à l'utilisateur et aux décideurs de se rendre compte de l'ampleur des enjeux abordés pour penser l'action locale à leur mesure.

La feuille « Scénarios » vous permet d'établir, pour chaque objectif, une liste de mesures concrètes dont la somme des impacts doit permettre d'atteindre l'objectif. Pour chaque mesure, il vous est proposé d'indiquer une valeur cible ainsi que l'impact en termes d'économie ou de production d'énergie. Pour certains secteurs, une série de mesures types sont proposées à travers un menu déroulant. Lorsque vous encodez une valeur cible pour ces mesures, leur impact est alors automatiquement calculé à partir d'hypothèses issues du Plan wallon d'Efficacité Energétique.

Les scénarios ainsi imaginés permettront également ensuite d'évaluer la participation espérée de chaque action aux objectifs qu'elle cible (voir chapitre 9.2.4).

Dans l'exemple ci-dessous, un objectif d'économie d'énergie de 35% à l'horizon 2030 par rapport à 2006 a été fixé pour le secteur du logement, ce qui représente une réduction de consommation de 51 GWh. L'analyse des données de bilan montre qu'une réduction de consommation de ce secteur de 8 GWh a été observée de 2006 à 2019 (année de contrôle). Les mesures à reprendre dans un scénario d'atteinte de l'objectif doivent donc permettre d'effectuer une économie d'énergie de 51 - 8 = 43 GWh.

Objectif:		-35%	de consommation d'énergie par rapport à 2006	Info utile:
Secteur: Economie d'énergie (GWh/an): Evolution des consommations 2006- Solde (GWh/an)	2019 (GWh/an):	Logement -51,265 -8,429 -42,836		Nombre de logements           (Source: CAPRU) :           2006         2019           7.052         7.927
Mesure			Economie d'énergie	Part de
		Valeur cible	(GWh/an)	l'objectif
Toitures isolées		2000	-17,770	41%
Logements avec murs isolés	1000	-12,621	29%	
x logements rénovés vers le standard	350	-6,372	15%	
10% d'économie de chauffage dans x	logements (gestes au quotidien)	2500	-5,000	12%
Remplacements de châssis de fenêtre	s	500	-1,123	3%
			-	0%
				0%
				0%
				0%
				0%
		Total	-42,886	100%
	Mesures prédéfinies			

## 11. Actions

Un plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat réaliste ne peut pas se limiter à une liste d'objectifs sectoriels et de scénarios potentiels. Il est extrêmement important de penser les actions locales concrètes qui participeront à l'atteinte de ces objectifs, d'identifier les porteurs de ces actions et d'estimer l'investissement nécessaire pour ces porteurs de projet ainsi que les sources de financement possibles.

Le présent outil propose de structurer le plan d'actions autour de fiches « action » reprenant l'ensemble des informations nécessaires à la compréhension, la mise en œuvre et le suivi de chaque action.

A l'instar des autres parties de l'outil, ces fiches actions reprennent en bleu clair les cellules dans lesquelles des données peuvent être encodées, et en bleu foncé les cellules dans lesquelles des données doivent obligatoirement être encodées pour que l'outil fonctionne et que les feuilles de rapportage soient remplies correctement. Certaines de ces cellules génèrent des menus déroulants proposant une liste de valeurs prédéfinies correspondant aux différentes catégories reprises dans les matrices de la Convention des Maires. Ainsi, en respectant la structure des fiches actions et en y complétant chaque cellule, vous êtes certain de générer l'ensemble des informations requises pour l'encodage des actions de votre PAEDC sur le site de la Convention des Maires.

**Conseil :** Il est important de ne pas disperser le plan d'actions dans une multitude de petites actions qu'il sera difficile de mettre en œuvre et de suivre toutes en même temps, faute de moyens humains et financiers. Mieux vaut se concentrer sur quelques actions « phares » dont l'impact en termes de réduction des émissions, et de plus-values socio-économique et socio-culturelle pourra enclencher une dynamique vertueuse.

#### **11.1.** Efficacité énergétique des bâtiments communaux

Il est proposé de regrouper dans la feuille « Actions bâtiments communaux » toutes les actions ayant trait aux économies d'énergie dans les bâtiments communaux qui sont déjà planifiées et chiffrées (budget, économie d'énergie, réduction des émissions).

Pour chaque action, l'encodage de toutes les colonnes garantit que l'ensemble des informations exigées par la Convention des Maires sera reproduit dans la matrice correspondante de cette dernière.

Ainsi, les colonnes « Domaine d'intervention », « Moyen utilisé », « Type de programme » et « Etat d'avancement » doivent être encodées en choisissant une valeur parmi celles proposées dans des menus déroulants dont les listes de valeurs correspondent aux catégories suggérées par la Convention des Maires.

La somme des impacts de ces actions est automatiquement utilisée comme objectif à la ligne 11 de la feuille « Objectifs » (voir chapitre 7.2.1).

Les actions portant sur la consommation énergétique des bâtiments communaux peuvent également faire l'objet de « fiches-actions » plus détaillées, comme expliqué dans la section suivante. Dans ce cas, la somme des économies d'énergie et de réduction des émissions de ces fiches sera automatiquement reportée comme objectif à la ligne 12 de la feuille « Objectifs » (voir chapitre 7.2.1)

Les impacts des actions encodées dans l'onglet « Actions bâtiments communaux » et dans les fichesactions s'additionnent dans la colonne D en ligne 11 et 12 pour donner l'objectif global sur les bâtiments et équipements communaux.

#### **11.2.** Autres actions

Toute autre action que celles ciblant la rénovation des bâtiments communaux doit être encodée uniquement dans une fiche action dédiée.

#### 11.2.1. Créer/insérer/supprimer une fiche « action »

Par défaut, une seule fiche action de ce type (fiche « A1 ») préexiste dans l'outil. Pour créer une nouvelle fiche, cliquez sur l'onglet « Créer une nouvelle fiche action » d'une fiche existante.

Un nouvelle fiche action est alors automatiquement insérée à la suite de la fiche action à partir de laquelle vous avez cliqué sur le bouton « Créer une nouvelle fiche action ». Si cette fiche action était déjà suivie d'autres fiches actions, les numéros de celles-ci sont automatiquement incrémentés.

Pour supprimer une fiche action, cliquez sur le bouton « Supprimer cette fiche action ». La fiche est alors automatiquement supprimée et les numéros des fiches actions qui lui succédaient sont automatiquement décrémentés.

## **11.2.2.** Actions du programme de travail POLLEC et actions clés pour la Convention des Maires

Lors de leur rapportage périodique à la Région, les communes soutenues dans le cadre de l'appel POLLEC 2022 doivent présenter un suivi de 3 à 6 fiches actions prioritaires qui constituent leur programme de travail POLLEC.

De plus, dans le cadre du rapportage à la Convention des Maires, il est demandé à toutes les communes de fournir le détail de 6 actions clés (3 en atténuation et 3 en adaptation, dont 1 ciblant la précarité énergétique).

Sélectionner une action comme « Action du programme de travail POLLEC » ou comme « Action clé pour la Convention des Maires » en cochant la case correspondante permet que cette action soit reprise dans le programme de travail du rapportage POLLEC et/ou dans les actions clés du rapportage à la Convention des Maires (voir chapitre 15).

#### Commune de



NB : Lorsque la case « Action du programme de travail POLLEC » est cochée, une nouvelle cellule à encoder apparaît en colonne G. Encodez y le numéro de l'action du programme de travail correspondante. Cela permet d'être cohérent avec le numérotage des actions du programme de travail remis à la Région lors de la demande de subvention.

#### 11.2.3. Atténuation/Adaptation/Précarité

Une fois la fiche action créée, commencez par sélectionner le type principal d'action. Vous pouvez choisir entre une action d'atténuation et une action d'adaptation. Si vous sélectionnez « Atténuation », il vous est possible dans la cellule E10 d'indiquer que bien que l'action vise principalement à atténuer le changement climatique, elle aura un impact en termes d'adaptation. Par exemple, une action visant

à sensibiliser ou accompagner les citoyens pour la rénovation énergétique de leur logement peut également affecter l'adaptation si une attention particulière est donnée à la sensibilisation des citoyens aux risques de surchauffe des bâtiments et aux mesures possibles pour y remédier. Quel que soit le type d'action sélectionné, vous pouvez cocher la case « Précarité » pour indiquer que l'action participera à lutter contre la précarité énergétique.

Commune de	Commune fictive			Créer une	nouvelle fiche action	RESET
	Plan d'Action en Faver	ur de l'Energie Dural	ble et du Climat		Atténuation	
Action du programme de travail POLLEC		Action clé pour la Convention des Maires			<ul> <li>Adaptation</li> <li>Précarité</li> </ul>	
Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche actio	n N°	1
				Etat d	avancement	
Participation à l'objectif						
				Module de ca	lcul de la participation	
Domaine d'intervention		Moyen utilisé		Action affe	tant l'adaptation?	
Acteur à l'initiative de l'action						

#### 11.2.4. Importer une bonne pratique

Des fiches bonnes pratiques présentant des actions menées par des communes POLLEC sont régulièrement publiées sur le site conventiondesmaires.wallonie.be. Vous pouvez importer les modèles de fiches actions issues de ces bonnes pratiques en sélectionnant celle qui vous intéresse dans le menu déroulant et en cliquant ensuite sur « Importer ».

Importer une bonne pratique	
Sélectionner une bonne pratique 🗪	
	Importer

#### **11.2.5.** Secteur et objectifs ciblés

Chaque fiche action peut cibler jusqu'à 3 objectifs d'un secteur défini. Commencez donc par sélectionner le secteur ciblé par l'action dans le menu déroulant proposé en cellule A5.

4	Secteur		Objectif ciblé 1	Γ
5	Logement	Ŧ		Γ
6	Logement Eclairage public	^		
7	Industrie non-ETS			Γ
8	Transport Production d'électricité Production de chaleur Agriculture			
9	Véhicules communaux	~		ſ

Les menus déroulants des cellules B5, C5 et D5 vous proposent alors automatiquement tous les objectifs définis précédemment pour le secteur sélectionné. Sélectionnez au moins un objectif ciblé.

				_
4	Secteur	Objectif ciblé 1		
5	Logement		-	
6		-25% de consommation d'énergie par rapport à 2006 dans le secteur "Logement"	^	Ĺ
7	Participation à l'objectif	20% de la consommation de l'Chauffage des logements' électrifiés		Ĺ
		15% de la consommation de 'Chauffage des logements' convertis au bois		ſ
				Ĺ
8				Ĺ
9	Domaine d'intervention		~	I
				7

#### 11.2.6. Participation de l'action à chaque objectif ciblé

La Convention des Maires demande que l'impact de chaque action en termes énergétiques et de réduction des émissions soit chiffré. Pour ce faire, sélectionnez dans le menu déroulant le pourcentage de participation de l'action à chaque objectif qu'elle cible.

Pour déterminer ce pourcentage, référez-vous au scénario de chaque objectif ciblé objectifs et estimez à quelle hauteur l'action prévue pourra participer aux mesures de ces scénarios. Cela vous permet également de réfléchir au dimensionnement de l'action pour qu'il soit cohérent avec les objectifs ciblés. Un module vous permet d'effectuer ce calcul automatiquement. Pour y accéder, cliquez sur le bouton « Module de calcul de la participation ».

Enregistrement automatique 💽	<b>₽ 9 ୯ -</b>	Nouvel Outil POLLEC_090120.xl	ls - Mode de compatib 🝷		her	Frederic Pra	iillet - APERe 😰 📼 🗕 🗇 🗙
Fichier Accueil Insertion	Mise en page Formules Do	nnées <u>Révision</u> Affichage	e Développeur Aide				r Partager 🖓 Commentaires
abc Orthographe Dictionnaire Statistic des synonymes du clas Vérification	yues seur l'accessibilité Aperçus	Traduire Nouveau Sup Langue	pprimer Commentaire Comment précédent suivan Commentaires	aire Afficher les t commentaires	Notes Protéger i la feuille	Protéger Autoriser la Annule le classeur modification des plages du Protéger	er le partage classeur Masquer les entrées manuscrites ~ Entrée manuscrite ^
87	▼ : × √ f <sub>x</sub>						~
A	В	с	D	E	F	G H I	J K L 🔺
1 Commune de	Commune XXX Plan d'Action en Fave	eur de l'Energie Dur	able et du Climat	Créer une r ©	Atténuation Atténuation Adaptation		Supprimer cette fiche action
4 Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action	N°	1 Importer une bonne p	pratique
Logement	Economie d'énergie de 55% par rapport à 2016 dans le secteur 'Logement'			Etat d'	avancement		
6						Sélectionner une bonne prat	ique 🗪 Plateforme rénov
7 Participation a robjecti		· ·		Module de cal	ul de la participation		Importer
9 Domaine d'intervention	Action intégrée (tout ci-dessus)	Moyen utilisé	Sensibilisation/information	Action affect	ant l'adaptation?		
10		1			OUI	Navigation:	
11 Acteur a l'initiative de l'action	Commune	]				> Donnée	es de bilans
13 Titre de l'action		Plateforme de ré	énovation des bâtiments			Discression > Bilan pa	atrimonial
Description	En s'inspirant du modèle de la Ville de	e Gembloux déjà reproduit sur plus	ieurs territoires wallons (GAL Pa	ys de l'Ourthe, GAL P	ays des Condruses, etc.),	il > Bilan te	rritorial
	s'agit de créer une plateforme en vue d'accompagner les candidats rénovateurs dans la définition, le financement et la concrétisation de leur projet de				el EnR		
14	rénovation marries	a entrepreneurs locadox et en racin	tant lear relation avec le canala	ac renovateur, ce typ	i de platerorme lavoriser	Planification > Vision	fa
Commentaire (dont hypothèses	Fiche bonne pratique POLLEC :					- Suivi > Fiches a	inctions
utilisées pour chiffrer l'impact de						> <u>Actions</u>	_
Accueil Donne	es de bilans Bilan patrimonial	Bilan territorial Potentiel E	nts/content/honne-pratique/90	Vrenovenergie ndf	uivi bât, communaux	A1 Actions Actions VS O	VS Objectifs
E0			Objectilo	- Actions			III II+ 90%
ा २ <b>०</b> 🖬 🖡	🖬 🛱 💿 🐖 🐢	ов т <u>і</u> хв сь				<u> </u>	👯 👩 🔿 🗐 🌾 🖞 × FRA 🕺 12:20
			,				10-01-20 20

En cliquant sur ce bouton, vous accédez à un module de calcul par objectif ciblé. Ce module reprend les mesures listées pour cet objectif et vous permet d'encoder la participation escomptée de l'action à chacune de ces mesures. La participation escomptée à l'objectif est alors automatiquement calculée. Lorsque vous cliquez sur le bouton « Utiliser cette valeur comme participation à l'objectif ciblé », cette valeur est automatiquement copiée dans cellule correspondante (B7, C7, ou D7).

#### Calcul de la participation aux objectifs ciblés

Objectif ciblé 1:

-35% de consommation d'énergie par rapport à 2006 dans le secteur 'Logement'

	Vale	eur cible 2.000,000 1.000,000 350,000 2.500,000	l'action à l	a mesure 200,000 100,000 50,000
		2.000,000 1.000,000 350,000		200,000 100,000 50,000
		1.000,000 350,000		100,000 50,000
		350,000		50,000
		2 500 000		
		2.500,000		200,000
		500,000		100,000
0		-		
0		-		
0		-		
0		-		
0		-		
	11%	Utiliser cette va	leur comme part	icipation à l'ob
	000000000000000000000000000000000000000	0 0 0 0 0 11%	500,000 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 11% Utiliser cette va	500,000           0         -           0         -           0         -           0         -           0         -           0         -           0         -           11%         Utiliser cette valeur comme partition

#### **11.2.7.** Informations demandées par la Convention des Maires

Les cellules E6, B9, D9, et B11 vous proposent en menus déroulants des valeurs prédéfinies correspondant aux valeurs proposées par les matrices de la Conventions des Maires. Les listes de valeurs proposées pour chaque menu déroulant sont reprises en annexe 2.

Commune de Action clé	Commune XXX Plan d'Action en Faver	ur de l'Energie Dura	ble et du Climat	Créer une nou	velle fiche action Atténuation Adaptation Précarité	RESET
Secteur	Objectif ciblé 1	Objectif ciblé 2	Objectif ciblé 3	Fiche action N°		13
				Etat d'ava	incement	
Participation à l'objectif						
				Module de calcul	de la participation	
Domaine d'intervention		Moyen utilisé		Action affectan	t l'adaptation?	
Acteur à l'initiative de l'action		]				
				l		

#### 11.2.8. Informations générales

Comme montré dans l'exemple ci-dessous, encodez dans les 13 à 21 les informations qui permettront de comprendre la teneur de l'action, l'état d'avancement de la réflexion sur sa mise en œuvre, le porteur de projet (administration communale ou autre acteur), les publics cibles, le service responsable, les partenaires potentiels, ainsi que les dates de lancement et de fin de l'action.

Titre de l'action	Plateforme de rénovation des bâtiments
Description	En s'inspirant du modèle de la Ville de Gembloux déjà reproduit sur plusieurs territoires wallons (GAL Pays de l'Ourthe, GAL Pays des
	Condruses, etc.), il s'agit de créer une plateforme en vue d'accompagner les candidats rénovateurs dans la définition, le financement et la
	concrétisation de leur projet de rénovation. En regroupant une série d'entrepreneurs locaux et en facilitant leur relation avec le candidat
	rénovateur, ce type de plateforme favorise la rénovation massive.
Commentaire (dont hypothèses	Fiche bonne pratique POLLEC :
utilisées pour chiffrer l'impact de	
l'action sur le(s) objectif(s)	
ciblé(s))	http://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/assets/documents/content/bonne-pratique/99/renovenergie.pdf
Nom du partenaire à l'initiative	Commune
de l'action	
Service communal responsable	Energie
Partenaires potentiels	Prestataire externe
Date de lancement	2023
Échéance	2030

#### 11.2.9. Charge de travail

Comme expliqué aux chapitres 11 et 12, l'outil vous permet de visualiser le planning en termes de charge de travail et de tenir compte de coût en ressources humaines que représente la coordination et la mise en œuvre du PAEDC. A cette fin, indiquez dans la cellule B21 de chaque fiche action la charge de travail (en journées) interne aux services communaux nécessaire à la mise en œuvre de l'action. Si l'action se déroule sur plusieurs années, indiquez le nombre total de jours de travail sur l'ensemble des années de mise en œuvre.

#### 11.2.10. Coût et subsides

Indiquez dans la cellule B22 le coût de l'action sur la durée totale de l'action. Ainsi, pour une action reconduite annuellement pendant x années, reprenez dans cette cellule la somme des coûts annuels sur les x années.

Dans la cellule D22, sélectionnez le type de dépense (Investissement – Non investissement). Les investissements désignent spécifiquement le capital à investir, tandis que les coûts « non liés aux investissements » intègrent l'ensemble des coûts opérationnels et de fonctionnement, par exemple

les coûts de maintenance et de personnel, ainsi que d'autres dépenses non liées aux investissements telles que l'organisation d'une campagne de sensibilisation.

Si le porteur de projet peut potentiellement bénéficier d'un subside pour la mise en œuvre de cette action, indiquez dans les cellules B25 et D25 le montant du subside espéré et le nom du programme qui sera sollicité. Dans la cellule F25, sélectionnez le type de subside parmi les valeurs proposées (Subvention régionale/nationale, Programme européen) correspondant à celles proposées par les matrices de la Convention des Maires.

Lors du suivi de la mise en œuvre du PAED, indiquez dans la cellule B24 le montant réellement dépensé à la date du suivi et modifiez éventuellement les données relatives au subside dans les cellules B25, D25 et F25.

De plus, si vous avez sélectionné « Commune » dans la cellule B11 et « Investissement » dans la cellule B22, il vous est possible d'encoder en cellule B23 une estimation de l'économie financière annuelle qui sera réalisée à la suite de la mise en œuvre de l'action.

#### **11.2.11.** Autres impacts sociétaux

Décrivez dans la cellule B26 les éventuels autres impacts sociétaux de l'action qui permettront d'évaluer/justifier la pertinence de l'action.

En effet, la logique générale de l'outil permet uniquement de juger de la pertinence de chaque action au regard de son impact en termes de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Pourtant, d'autres impacts peuvent donner à une action toute sa pertinence. On citera à titre d'exemples les impacts socioéconomiques comme la création d'emplois, la participation au renforcement de la cohésion sociale, la lutte contre les inégalités sociales ou les autres impacts environnementaux comme la diminution de l'utilisation des pesticides et herbicides.

#### **11.3.** Synthèse des actions

L'outil permet de créer jusqu'à 24 actions visant l'efficacité énergétique des bâtiments communaux et 45 fiches actions pour toutes les autres actions.

La feuille « Actions » synthétise dans un seul tableau toutes les actions encodées et permet de les filtrer par secteur, domaine d'intervention, moyen utilisé, partenaire à l'origine de l'action ou état d'avancement. Cela peut s'avérer utile à la fois dans le cadre de l'élaboration du plan d'action et lors de la rédaction du document PAEDC.

## 12. Actions vs objectifs

La feuille « Actions vs objectifs » reprend de manière synthétique l'ensemble des actions ciblant chaque objectif sectoriel et indique l'impact potentiel de cette action sur l'objectif ciblé tel que défini suivant la méthode décrite en 9.2.6.

Chaque objectif peut être ciblé par un maximum de 5 actions.

La somme des impacts potentiels de l'ensemble des actions ciblant chaque objectif sectoriel est reprise dans la dernière colonne. Cette fonctionnalité permet d'évaluer quantitativement en quoi les actions encodées permettent potentiellement d'atteindre les différents objectifs sectoriels. Tant que cette somme n'atteint pas 100% pour chaque objectif, il est nécessaire de prévoir de nouvelles actions ou d'augmenter la participation à l'objectif de celles le ciblant déjà. Attention que cela doit se faire dans le respect de l'approche présentée au point 9.2.6.

X	🚽 🍠 - ତ	<sup>31</sup> ~   <del>↓</del>						Outil POLLE	C 3 [Mode de	e com	patibilité] - Mi	icrosoft	Excel					↔		_	٥	×
Fi	ichier Acc	ueil Insertion	Mise	e en pa	age Formules	Données	Ré	évision Affichage	Développe	ur										۵ (	3 - 6	P 83
	Ê Å.	Calibri	* 11	× /	1, v. ≡ = =	89×-	R	Renvoyer à la ligne autor	matiquement	Star	ndard	Ŧ	<b>1</b> 55			÷			Σ	Ž	A	
¢	Coller 🚽	GISV	<u>- ED</u>	<u>&amp;</u> -	$\mathbf{A} \cdot \equiv \equiv \equiv$	運行	•a• F	usionner et centrer 👻		618 9-3	• % 000 *,	0 ,00 10 ∻,0	Mise en forme conditionnelle	Mettre	sous forme Styles de tableau - cellules -	Insérer Su	upprimei	r Format	2 - f	frier et l iltrer * s	Recherche	er et ner ∗
Pre	sse-papi 🛱	Pol	lice		6		Align	nement	5		Nombre	5		Sty	le		Cellules			Éditi	on	
	EZ16	- (0	f.	÷ =	Suivi objectifs'!C11																	~
		EZ		FB	FC	FD	FE	FF	FG	FH	F	1	FJ	FK	FL	FM	FN	FO	FP	FC	1	
2				L.	Action 1			Action 2			Ac	tion 3			Action 4		L.	Action 5				
4	Objectif		Т	N° ₹	Titre	• Impact •	N° ₹	Titre	Impact *	N° ≁	Titre		Impact *	N° ≁ Ti	itre	Impact •	r N° ≁ T	fitre 🔻 Im	pact 🔻	Total im	pact 🔻	
_	Toitures iso	lées		A1	Mise en place d'une plateforme de	40%	A2	Formation auto-	10%				0%			09	6				5.09/	=
,	Logements a	avec murs isolés		A1	Mise en place d'une plateforme de	100%	-	Isolation coachee	0%				0%			09	6	-	0%		50%	Ц
8					rénovation														0%		100%	
	Remplacem	ents de châssis de	•	A1	Mise en place d'une plateforme de	65%			0%				0%			09	6		0%		659/	
9	10% d'écono	mie de chauffage	dans x	-	renovation	0%	_		0%				0%			03	6		0%		03%	
10	logements (	gestes au quotidie	en)			070			070	1			070				Ĭ		0%		0%	
	10% d'écono	mie électrique da	ns x			0%	(		0%				0%			09	6					
11	logements (	gestes au quotidie	en)																0%		0%	
15	x nouveaux o	covoitureurs				0%	5		0%				0%			09	6		0%		0%	
16	x nouveaux o	cyclistes au quotid	lien	Į		0%			0%				0%			09	6		0%		0%	
17	x nouveaux t	télétravailleurs		<u> </u>	L	0%			0%	<u> </u>			0%			09	6		0%		0%	
	Efficacité én	ergétique bâtimer	nts			0%			0%				0%			09	6				-	
20	Economie d'	éclairage public d	e 40%	43	Eclairage LED	100%	_		0%	-			0%			08	ĸ		0%		100%	
20	x éolienne d	le 3.4 MW	C 40/6	44	Eolienne communale	- 100%	-		0%	-			0%			03	* *		076		100%	
35				····	et citovenne											•,	ī .		0%		100%	
	x installatio	ins solaires				0%	5		0%				0%			09	6					
36	photovoltaïo	ques de 3 kWc																	0%		0%	
	x unités de l	biométhanisation	de 100			0%	5		0%				0%			09	6					
38	kWé						⊢												0%		0%	
43																						
45																						
46																						
47			Diha			Dilea and		Diba asses		15-	0.0016	-	CaD Vision 7	050	Objection Achieve	. vc obie		A	. /	en la l		. –
Pr	et 42 enregi	istrement(s) trouvé	s) sur 65	Calo	monial normalise 📿	Bian com	imunai	ai 2006 🧹 Bilan comin	nunai 2013	<u>En</u>	R 2016 / POT	tentiel	ENK / VISION 2	2050 /	Objectifs Actions	s vs objec		Actions =	<u>=&gt; /</u> % (=)	EE[] 4 [	):	) -(+)
																				14.49	<u>,</u>	
	م <del>+</del>	(1) 🤤		Ē	i 🖸 🚿	<b>E</b>	9	) 🔥 💁	S	1	<b>X</b>						^ ₪	🤨 (k.	FRA	04/05/2	2017	2

## 13. Budget

La feuille « Budget » synthétise les coûts encodés dans les fiches actions en les répartissant par secteur visé et par type de dépense (Investissement/Non-investissement).

Le budget ainsi présenté ne reprend donc par forcément tous les coûts de concrétisation des objectifs fixés. Il se limite aux coûts des actions encodées, soit les coûts qui seront supportés par les acteurs prenant part à la mise en œuvre du plan d'action.

Les autres investissements pourront être considérés comme des impacts socio-économiques du PAEDC. Ainsi, une action de sensibilisation peut potentiellement générer des investissements et donc un développement de l'activité économique.

L'outil ne permet à ce jour pas d'estimer ces impacts socio-économiques.

## 14. Planning

La feuille « Planning » présente une vision graphique du planning des actions sur base des années de lancement et d'échéance ainsi que de l'état d'avancement encodés dans chaque fiche action.

Les charges de travail, dépenses, gains financiers éventuels de chaque action sont sommés annuellement pour générer automatiquement les graphiques montrant l'évolution de ces indicateurs dans le temps.

L'outil permet d'ajouter aux dépenses encodées dans les fiches actions les coûts de personnel relatifs à la charge de travail des services communaux estimée. Pour cela, encodez dans la cellule C5 le coût de personnel par journée de travail.

# 15. Réaliser le suivi et le rapportage d'un PAEDC avec l'outil POLLEC

#### 15.1. Rapportage à la Région

Si votre commune bénéficie d'un soutien financier régional pour l'engagement d'un coordinateur POLLEC, il vous est demandé de produire périodiquement un rapport d'activité reprenant :

- Un suivi des objectifs à travers la mise à jour de l'inventaire de contrôle des émissions
- Une mise à jour des actions
- Le suivi d'un programme de travail.

#### 15.1.1. Suivre l'état d'avancement des objectifs

Comme abordé au chapitre 7.2, le suivi des objectifs sectoriels et de l'objectif global de réduction des émissions est réalisé à partir des données de bilan. Au moment du suivi, importez les dernières données de bilan fournies par la Région (voir 3.2.) et sélectionnez dans la cellule E29 de la feuille « Accueil » la dernière année pour laquelle des données y sont reprises.

La feuille « Rapport de suivi » affiche une vue synthétique des objectifs et de leu niveau d'atteinte. Vous pouvez également explorer le détail de l'atteinte de chaque objectif dans la feuille « Objectifs » (voir 7.2.).

#### 15.1.2. Mettre à jour les actions

#### *NB* : *Pour le suivi obligatoire des actions du programme de travail POLLEC, voir 14.1.*

Lors du suivi du PAEDC, reparcourez et mettez à jour l'ensemble des fiches actions.

- **Participation aux objectifs ciblés** : A la suite de la mise à jour des données de bilan et à l'évolution de l'atteinte des objectifs ainsi constatée, la participation attendue d'une action aux objectifs qu'elle cible peut être revue au regard du solde d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable à réaliser pour atteindre l'objectif.
- Etat d'avancement : L'action est-elle finalisée, en cours, ou toujours à faire ?
- Description : Relisez la description de l'action et voyez si des amendements doivent être apportés au regard de l'évolution du contexte ou des retours d'expérience.
- Partenaires : De nouveaux partenaires sont-ils envisagés ?
- Échéance : L'échéance pour la finalisation de l'action doit-elle être revue ?
- Budget : Le budget est-il toujours correct ?
- Dépensé à ce jour : Quel budget a-t-il été dépensé au moment du suivi pour la mise en œuvre de l'action ?
- Subside : De nouvelles sources de financement ont-elles été identifiées ?

La feuille « Rapport de suivi » affiche une synthèse des actions et de leur état d'avancement. Pour une vue plus détaillée de l'ensemble des actions, rendez-vous sur la feuille « Actions ». Pour une vue synthétique du budget dépensé, rendez-vous sr la feuille « Budget ».

#### 15.1.3. Suivre le programme de travail

La feuille « Rapportage POLLEC » et les 6 feuilles suivantes reprennent les descriptions des 6 premières fiches actions que vous avez sélectionnées en tant qu'action du programme de travail POLLEC. Elles constituent les actions prioritaires du PAEDC qui sont réalisées pendant la durée d'engagement du Coordinateur POLLEC Communal.

Elles sont présentées suivant le canevas demandé dans le cadre du rapportage à l'appel POLLEC 2022. Une partie des champs est complétée automatiquement sur base de ce que vous avez encodé dans les fiches actions. Des champs supplémentaires sont demandés dans le cadre du rapportage régional. Régional IIs sont colorés en bleus comme dans l'exemple ci-dessous. Les colonnes relatives au suivi doivent être complétées lors du suivi (G53-60, G70-79, H84-93).

	1				
Secteur				Fiche action N° (ds le PAEDC)	A1
Logement	]			Etat d'avancemen	ıt
				En cours	
Outil/Domaine d'intervention	Action intégrée (tout ci-dessus)	Domaine de l'action	Sensibilisation/information		
Axe (précarité épergétique)	Équipement/Logement				
ine (pressive energendue)		1			
litre de l'action	Plateforme de rénovation des b	âtiments			
Brève description	En s'inspirant du modèle de la Ville une plateforme en vue d'accompag série d'entrepreneurs locaux et en fi	de Gembloux déjà reproduit sur pl ter les candidats rénovateurs dans acilitant leur relation avec le candic	usieurs territoires wallons (GAL P la définition, le financement et la Jat rénovateur, ce type de platefe	ays de l'Ourthe, GAL Pays des Condruses, et a concrétisation de leur projet de rénovatio orme favorise la rénovation massive.	tc.), il s'agit de créer n. En regroupant une
Objectif (Smart)	60% do concommotion d'énergia pa	ar rannart à 2006 dans la soctour 'lu	acomont'		
	solv ac consommation a energie pa	a rapport a 2000 dans le secteur Lt	-Benneni		
Public-cible					
Groupe(s) de population vulnérable(s) ciblé(s)	Femmes et filles     Enfante	Personnes âgées	Personnes atteintes de al adies chroniques	Personnes vivant dans 🛛 Tous des logements précaires 🖾 Tous	
			wienages a raibles revenus CD	migrants et personnes deplacees	
	Jeunes	Personnes handicapées	Chômeurs 🗆	Autres	
Gouvernance					
Partenaire à l'initiative de l'action	Commune				
ervice communal responsable	Energie				
	Prestataire externe	Type de parties prenantes impliquées		Rôles	
		Type de parties prenantes impliquées		Rôles	
Partenaires		Type de parties prenantes impliquées		Rôles	
		Type de parties prenantes impliquées		Rôles	
		Type de parties prenantes impliquées		Rôles	
mplication locale					
rocessus participatif développé					
Partenariat mis en place avec acteurs locaux					
association, cooperatives, ecoles)					
Planning					
Date de lancement	2020				
Échéance	2029				
Charge de travail interne à l'AC (hors cpc)	150				C
Charge de travail du CRC	0				f
charge de d'avail du CFC	<u>ه</u>				j
Budget					
stimation du coût	250.000,00 €	Type de dépense	Non-investissement		
conomie financière annuelle					- E
Dépensé à ce jour	25.000,00 €				
Source de financement	15.000,00 €	Nom du programme de subside	Plateformes ECoRENO	Type de subside	Subvention
					nationale/régionale

#### Plan de travail

N°	Tâche/ étape	Estimation charge jour-personne du CPC	Échéance	Etat d'avancement (suivi uniquement)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
	Total	0		

#### Indicateurs

Les indicateurs d'impacts servent à déterminer si l'activité a ou non atteint l'objectif visé ou produit les résultats voulus. Valeur Clibe : Valeur l'ide pour atteindre l'objectif Echance : Date à laquelle la valeur clibe ser atteinte. Méthode de collecte de l'information : Manike dont l'Information sur la valeur clibe sera collectée Valeur atteinte aux moment du valé i rélançure la valeur atteinte ou du sub annuel

#### INDICATEUR D'IMPACT QUANTITATIF

	Indicateur	Unité	Valeur cible	Échéance	Méthode de collecte	Valeur atteinte au moment du suivi
1	Toitures isolées		1.000	2029		
z	Logements avec murs isolés		300	2029		
3	Remplacements de châssis de fenêtres		500	2029		
4	Logements avec sol isolé		300	2029		
5	x logements rénovés vers le standard "Basse énergie"		200	2029		
6	10% d'économie de chauffage dans x logements (gestes au quotidien)		5.000	2029		
7	10% d'économie électrique dans x logements (gestes au quotidien)		5.000	2029		
8			-			
9						

INDICATEUR D'IMPACT QUALITATIF

			Critère évaluation de l'indicateu				
	Indicateur	Bon	Moyen	Mauvais	Échéance	Méthode de collecte	Evaluation de l'état de l'indicateur au moment du suivi
1							
2							
3							
4							
S							
6							
7							
8							
9							
10							

#### **15.2.** Rapportage à la Convention des Maires

Lors du dépôt du PAEDC sur le site de la Convention des Maires ainsi que pour effectuer le suivi de sa mise en œuvre tous les 2 ans (exigence de la Convention des Maires), la Commune est invitée à remplir plusieurs formulaires appelés matrices.

· ·	Adhésion	Plan d'action	Sui	vi
	Année 0	Dans les 2 ans	Dans les 4 ans	Dans les 6 ans
Ma stratégie	0	~	×	$\checkmark$
Dépôt des documents du plan d'action	0	$\checkmark$	о	0
Inventaires des émissions	0	✓ (IRE*)	0	✓ (ICE*)
Évaluation des risques et vulnérabilités	0	$\checkmark$	✓	~
Actions d'atténuation	0	✓ (min. 3 actions clés)	✓	✓
Actions d'adaptation	0	0	✓ (min. 3 actions clés)	~
Actions contre la précarité énergétique	0	0	✓ (min. 1 action clé)	$\checkmark$

Exigences de rapportage de la Convention des Maires

L'outil remplit automatiquement une partie des informations demandées dans ces matrices sur base des informations encodées conformément aux lignes directrices reprises dans le présent document. Il peut dès lors être utilisé lors du dépôt du PAEDC comme lors de la réalisation du rapport de mise en œuvre. Il suffit alors de recopier manuellement les informations reprises dans l'outil sur les pages correspondantes du site de la Convention des Maires.

	VUE D'ENSEMBLE											
MODIFIER LE	ACTIONS	DES	DÉTAILS DE	S ACTIO	NS:							
PROFIL					Cellules rem	plies automat	iquement					
MA COMMUNAUTÉ DE LA	Actions d'atténuation											
CONVENTION			Avancemen	t de la mise d'actio	en œuvre i	du plan			30			
ECTION DES APPORTS	Secteurs d'atténuation	Nombre d'actions incluses dans le plan			Reportée	Non démarrée	Économie s d'énergie (MWb/an)	Production d'énergie renouvelable (MWb/ap)	Réduction de CO2 (t CO2/a)			
-												
and an and a second s			*	*	*	8	MWh/an	MWh/an	t CO2/an			
A STRATÉGIE	Bâtiments municipaux	27	37	26	*	33	MWh/an 605	MWh/an	t CO2/an 148			
A STRATÉGIE	Bâtiments municipaux Bâtiments , équipements/installations	27	37	<b>%</b> 26	- -	33	MWh/an 605	MWh/an	t CO2/an 148			
MA STRATÉGIE	Bâtiments municipaux Bâtiments, équipements/installations tertiaires (non municipaux)	27	-	<b>%</b> 26 -	*	<b>%</b> 33 100	MWh/an 605 1.400	MWh/an	t CO2/an 148 342			
MA STRATÉGIE MES INVENTAIRES	Bâtiments municipaux Bâtiments, équipements/installations tertiaires (non municipaux) Bâtiments résidentiels	27 1 5		26 - 60	*	33 100 40	MWh/an 605 1.400 15.188	MWh/an	t CO2/an 148 342 3.551			
MA STRATÉGIE MES INVENTAIRES	Bâtiments municipaux Bâtiments, équipements/installations tertiaires (non municipaux) Bâtiments résidentiels Industrie	27 1 5 1	37 - - -	26 - 60 -	* - - -	33 100 40 100	MWh/an 605 1.400 15.188 6.172	MWh/an	t CO2/an 148 342 3.551 1.374			
MA STRATÉGIE	Bâtiments municipaux Bâtiments, équipements/installations tertiaires (non municipaux) Bâtiments résidentiels Industrie Transports	27 1 5 1 4	- - - - -	26 - 60 - 75	* - - -	33 100 40 100 25	MWh/an 605 1.400 15.188 6.172 15.729	MWh/an	1 CO2/an 148 342 3.551 1.374 3.929			
MA STRATÉGIE MES INVENTAIRES MES ACTIONS	Bătiments municipaux Bătiments, equipements/installations tertiaires (non municipaux) Bătiments residentiels Industrie Transports Agriculture	27 1 5 1 4		26 - 60 - 75 -		* 33 100 40 100 25 -	MWh/an 605 1.400 15.188 6.172 15.729 1.541	MWh/an	t CO2/an 148 342 3.551 1.374 3.929 4 2.622			
MA STRATÉGIE MES INVENTAIRES MES ACTIONS	Bătiments municipaux Bătiments - équipements/installations tertiaires (non municipaux) Bătiments residentiels Industrie Transports Agriculture Production locale d'électricité	27 1 5 1 4 1 9	37 - - - - 11	× 26 - 60 - 75 - -	-	* 33 100 40 100 25 - 67	MWh/an 605 1.400 15.188 6.172 15.729 1.541	MWh/an	1 CO2/an 148 342 3.551 1.374 3.929 4 7.638			
MA STRATÉGIE     MES     INVENTAIRES     MES ACTIONS     MA VUE	Bâtiments municipaux Bâtiments , equipements/installations tertiaires (non municipaux) Bâtiments residentiels Industrie Transports Agriculture Production locale d'électricité Production locale de	27 1 5 1 4 9 0	37 - - - - - 11	× 26 - - 75 - - - -	* - - - - -	* 33 100 40 100 25 - 67 -	MWh/an 605 1.400 15.188 6.172 15.729 1.541	MWh/an 52.190	t CO2/an 148 342 3.551 1.374 3.929 4 7.638 -			
MA STRATÉGIE     MES     INVENTAIRES     MES ACTIONS     MA VUE     D'ENSEMBLE	Bătiments municipaux Bătiments , equipements/installations testialres (non municipaux) testialres (seidentiels Industrie Industrie Agricultare Production locale d'électricité Production locale de Aceitas	27 1 5 1 4 1 9 0 0 0	37 - - - - - - 11 - -	26 	× 	* 33 100 40 100 25 - 67 - -	MWh/an 605 1.400 15.188 6.172 15.729 1.541	MWh/an 52.190	t CO2/an 148 342 3.551 1.374 3.929 4 7.638 - -			

Exemple : Remplissage automatique de la page « Vue d'ensemble de mes actions »

## Annexe 1 – Hypothèses et méthodologies

#### Facteurs d'émissions

Vecteur	Facteur d'émission CO2 (t/MWh)
Lignite	0,3661
Gaz naturel (m³)	0,2025
Charbon	0,3825
Essence	0,2510
Diesel, Mazout	0,2683
Fuel lourd	0,2758
Propane, butane, LPG	0,2277
Gaz naturel (kWh PCS)	0,2025
Kérosène	0,2614
Autres combustibles fossiles	0,2654
Bois pellets	0,0118
Bois copeaux	0,0313
Bois	0,0313
Biocarburants	0,0015
Biogaz	0,0006
	•

#### Pouvoir calorifique

Vecteur	PCI (kWh/x)	
Essence	9,85	/litre
Diesel, Mazout	10,58	litre
Propane, butane, LPG	8,35	/litre
Electricité	1,00	/kWh
Gaz naturel (kWh PCS)	0,91	/kWh PCS
Gaz naturel (m <sup>3</sup> )	8,35	/m³
Bois pellets	4.700	/tonne
Bois copeaux	3.500	/tonne

	2006	2007	2008	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Facteur national d'émissions de l'électricité (tCO2éq/MWh)	0,279	0,279	0,279	0,279	0,279	0,279	0,262	0,262	0,262	0,262	0,262	0,262

Conformément aux exigences de la Convention des Maires, le facteur d'émissions relatif à la consommation locale d'électricité est calculé pour tenir compte de la production locale d'électricité. La formule suivante est appliquée :

#### EFE = [(TCE - LPE ) \* NEEFE + CO2LPE + CO2GEP] / (TCE )

où:

EFE = facteur d'émission local pour l'électricité [t/MWh]

TCE = consommation totale d'électricité dans la collectivité locale [MWh]

LPE = production locale d'électricité [MWh]

NEEFE = facteur d'émission national [t/MWh]

CO2LPE = émissions de CO2 imputables à la production locale d'électricité [t]

Dans le cas exceptionnel où la commune est exportatrice nette d'électricité, la formule de calcul est la suivante :

EFE = CO2LPE / LPE

#### Degrés-jours 15-15

Normale	2006	2007	2008	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1913	1795	1578	1830	1820	1515	1913	2138	1424	1688	1947	1780

Secteur	% normalisation	
Logement	70%	Variant
Tertiaire	50%	Variant

## Indicateurs de suivi prédéfinis

al.1					
Objectif	Economie/Production	Hypotheses	Reduction des	Facteur d'emissions	Hypotneses
			émissions		
	d'énergie (MWh)		(tCO2 éq)	(téqCO2/MWh)	
Toitures isolées		Uold = 1.73W/m <sup>2</sup> K (statistiques BD audits PAE)Unew = 0.25W/M <sup>2</sup> KUFES			mix bilan chauffage résidentiel
	0,0089	= 51.20kWh/m²/anSmoy = 96m² (stat BD certif PEB)	2,130	0,240	
Logements avec murs isolés	0.0126	Uold = 1.71W/m <sup>2</sup> K (statistiques BD audits PAE)Unew = 0.25W/m <sup>2</sup> KUFES	3.025	0.240	
Remplacements de châssis de fenêtres	0.0022		0.538	0.240	3% élec + 97% combustibles
Lorements avec sol isolé	0.0059	Hold = 1.32W/m <sup>2</sup> K (statistiques BD audits DAE)Hoew = 0.25W/m <sup>2</sup> KLEES	1 408	0.240	
u la semente sére ués uses la standard	0,0035	oold = 1.32 W/III K (statistiques bb addits PAE) onew = 0.25 W/III Kores	1,400	0,240	
x logements renoves vers le standard					répartis ainsi :61%maz + 33%GN +
"Basse énergie"	0,0182		3,906		
10% d'économie de chauffage dans x		Conso moyenne maison estimée à 20MWh/an (enquête ECS 2012)Ce			
logements (gestes au quotidien)	0,0020	potentiel 10% d'EE par comportement peut +/- correspondre à :baisser	0,479	0,240	2%charbon + 2% butane +2%SER
Remplacement de x chaudières gaz		BNE moyen PAE = 23246kWh/an (parc existant)A chauffée moyenne			
naturel par des chaudières à		PEB = 162m <sup>2</sup> rdt chaud old =80%rdt syst chauff old = 64%rdt chaud cond			
condensation	0.0105	gaz new = 102%rdt syst chauff new = 90%	2 122	0.202	
	0,0105		2,132	0,203	
x reseau de chaleur bois energie (50 à 100		base sur fiche faciliateur Roc SLSP 2013 (generalement 50 a 100			
		logements/projet.9 projets retenus pour EE = 2140MWh => EE moyenne			
logements)	0,2500	estimée à 250MWh	59,925	0,240	
Chaudières ou poêle biomasse pour x		BNE moyen PAE = 23246kWh/an (parc moyen bâtiment); A chauffée			
		moyenne PEB = 162m <sup>2</sup> ; rdt chaud old =80%; rdt syst chauff old = 64%;			
		rdt chaud biomasse new = 85% (chaudière nellets neuve); rdt syst			
logements	0.0027	chauff new = 72%	0.991	0.240	
100/ dláza zamia álastnisva daga v	0,0037	Crace flastring a face and willer appoint for	0,001	0,240	
10% d economie electrique dans x		conso electrique menage moyen wallon = 3500kwn/an			
logements (gestes au quotidien)	0,0004		0,092	0,262	
x lampes led 9 W en remplacement					
d'ampoules 60 W (2h/jour)	0,000037		0,0098	0,262	
Remplacement de x lave-linge classe B		selon annexe draft EED 2011 A+=> A++ = 32kWh/an et A+=> A+++ =			
		60kWh/an sur "energiyore he" : 5 cycle/sem remplis 70%30°C + 30%			
par dos classo A++	0.0001	50°C) P-XA = 67k/k/ / aphys = P-XA+ 20°/ do plus and P-XA	0.0011	0.252	
par des classe A++	0,0001	00 C/ b-/A = 0/kwn/annyp = B=>A++ 20% de plus que B=>A	0,0211	0,262	
Remplacement de x sèche-linge classe B					
par des classe A++	0,0001		0,0163	0,262	
Remplacement de x réfrigérateurs classe		selon annexe draft EED 2011 ?(supposé B)=> A+ = 76kWh/anselon			
<u> </u>		annexe draft EED 2011 ?(supposé B)=> A++ = 129kWh/anselon annexe			
		draft EED 2011 2/supposé B)-> A+++ = 192KW/b/apsur "epergiyore be" :			
		diant LED 2011 (Suppose b) => ATT = 155 KWI/ansur energivore.be .			
		trigo 2501+301 congel*** B=>A = 85kWh/anB=>A++ = 21/kWh/an			
B par des classe A++	0,000129	(doublerait impact)	0,0338	0,262	
x nouveaux covoitureurs		200 jours de travail par an			
		Covoiture 75% du temps,			
	0.0023	en movenne 30km/jour/pers (movenne voiture)	0.590	0.262	
x pouveoux cyclistes au quotidien	0,0020	200 jours de travail par an	0,000	-,	
x nouveaux cyclistes au quotiulen					
		Suppose prendre velo 75% du temps			
		en moyenne 10km/jour/pers			
		supposé remplacer 50% voiture et 50% bus			
		conso voiture/perskm (6l/100km et 1.2 personnes) = 0.5kWh/km			
	0.0005	conso hus/porskm (451/100km at 30 pors) = 0335k)//h/nkm	0.142	0.262	
	0,0003	conso bus/perskin(45)/100km et 20 pers) = 0225kWii/pkm	0,145	0,202	
x nouveaux teletravailleurs		200 jours de travail par an ,			
		1 jour de télétravail/sem (si plus, supposé compenser effet rebond			
		chauffage domicile)			
		en voiture 30 km/iour/pers			
		en bus 15km/jour/pers			
		en train 80km/jour/pers,			
		remplace déplacement 80% en voiture, 20% en train (distance bus <<			
		nas télétravail)			
		Concentration 0 107 Juli / Juli			
		Conso train pkm = 0.137 kwn/pkm			
	0,0006	Conso voiture pkm = 0.5 kWh/pkm	0,149	0,262	
x nouveaux utilisateurs de transports en		200 jours de travail par an			
commun	0,0033		0,869	0,262	
x personnes adoptant une écoconduite		Conso voiture = 61/100km et movenne 15.000 km/an			
(5% d'économio)	0.0009		0.226	0.262	
	0,0005		0,230	0,202	
x voiture remplacees par des voitures					
électriques	0,0020		0,555		
x voitures remplacées par des voitures au					
GNC			0,291		
Nouvelles unités de biométhanisation					
nour une nuissance électrique totale de s					
have been and pubbance electrique totale de X	0.0055				
KVV	0,0005		1,/03	0,262	
Installation de nouvelles éoliennes pour		remps de fonctionnement à puissance nominale = 2.190 h/an (source :			
		CWAPE- Communication CD-14j24-CWaPE sur les coefficients			
		économiques kECO applicables pour les différentes filières de			
		production d'électricité verte			
une puissance totale de v MW	2,1900	à partir du 1er janvier 2015)	572 700	0.252	
vinctallations colored by the state	2,2000	a barra aa tei laminei tattal	375,780	0,202	
x installations solaires photovoltaïques de					
3 kWc	0,0029		0,747	0,262	
x installations solaires photovoltaïques de					
5 kWc	0,0048		1,245	0,262	
Nouvelles installations solaires		Temps de fonctionnement à puissance nominale = 950 h/an (source -			
		(source : CWARE- Communication CD 14/24 CWARE our los coefficients			
photovoltaïques pour une puissance		Source - GWAFE- Communication CD-14j24-CWAPE Sur les coefficients			
		economiques RECO applicables pour les différentes filières de			
totale de x kWc	0,0010	production d'électricité verte à partir du 1er janvier 2015)	0,249	0,262	
x réseau de chaleur bois énergie (50 à 100		basé sur fiche faciliateur RdC SLSP 2013 :généralement 50 à 100			
		logements/projet.9 projets retenus nour FF = 2140MWh => FF movenne			
lagaments)	0.0500	octimée à 2500 MMh	F0.025	0.000	
logements)	0,2500	esumee a 250MWN	59,925	0,240	
Chaudières ou poêle biomasse pour x		BNE moyen PAE = 23246kWh/an (parc moyen bâtiment); A chauffée			
		moyenne PEB = 162m <sup>2</sup> ; rdt chaud old =80%; rdt syst chauff old = 64%;			
		rdt chaud biomasse new = 85% (chaudière pellets neuve): rdt syst			
logements	0.0027	chauff new = 72%	0.001	0.240	
New March March 199	0,0037		0,891	0,240	
Nouvelles installations solaires		Production specifique : 390kWh/m*/an			mix ECS bilan residentiel (25%
thermiques pour une surface totale de x					
m²	0,0004		0,088	0,226	élec)
Installation géothermique + PAC pour ×		Hyp mesure PAC geoth tert: BNF chauffage tertiging = 90kWh/m <sup>2</sup> /on	1,100	-,-220	chauff tert non march · 2% élec
instantion geomennique + PAC pour X		Company and the second contract of the conductage tertiante - powerly/iii /di			and an tert non march . 2/0 erec
		smoyenne consideree : 1000m <sup>-</sup> (bureaux, par ex) rdt chaud old = 87%			
		(chaudière neuve gaz Basse Température) rdt syst chauff old = 74%			+(43%maz + 56%GN +
		COP PAC new = 3 (fonctionnement continu) rdt syst chauff new = 279%			145701102 - 5070GIV T
		EE gaz = 89MWh/an mais EE réel = 120-(32.223*2.5)=40.824 MWh/an			
hâtiments tertiaires	0.0408	(élec !!!)	9 200	0.220	1%cogenGN)combustible
Manuallas antralas hudes 41 estatas	0,0400	1	5,590	0,230	27000genony/compusible
nouveries centrales nyoroelectriques					
pour une puissance totale de x kW	0,0033	1	0,865	0,262	1

# Annexe 2 – Valeurs proposées dans les menus déroulants des fiches actions

#### A. Domaines d'intervention

#### Actions liées au patrimoine communal (liste UREBA) :

1000 Comptabilité énergétique 2000\_Audit énergétique 2100\_Audit chauffage 2200 Audit éclairage 3000 Etude de préfaisabilité 3100 Etude chauffe-eau solaire 3200 Etude cogénération 3300 Etude chaufferie bois 3400 Etude de biométhanisation 4100 Isolation de structures 4110 Isolation de murs extérieurs 4111 Isolation de murs extérieurs par L.M. 4112 Isolation de murs extérieurs par PS 4113 Isolation de murs extérieurs par PUR 4114 Isolation de murs extérieurs par V.C. 4115\_Placement de réflecteurs au dos des radiateurs 4116 Isolation de murs extérieurs par fibre de bois 4120 Isolation de sols 4121 Isolation de sols par L.M. 4122 Isolation de sols par PS 4123 Isolation de sols par PUR 4124 Isolation de sols par V.C. 4125 Isolation de sols par vermiculite 4126 Isolation de sols par panneaux de liège 4130\_Isolation de planchers 4131 Isolation de planchers par L.M. 4132\_Isolation de planchers par PS 4133\_Isolation de planchers par PUR 4134 Isolation de planchers par V.C. 4135 Isolation de planchers par fibre de bois 4140 Isolation de toitures plates 4141 Isolation de toitures plates par L.M. 4142 Isolation de toitures plates par PS 4143 isolation de toitures plates par PUR 4144\_Isolation de toitures plates par V.C. 4145\_Isolation de toitures plates par ouate de cellulose 4150\_Isolation de versants de toiture 4151\_Isolation de versants de toiture par L.M. 4152 Isolation de versants de toiture par PS 4153 Isolation de versants de toiture par PUR 4154\_Isolation de versants de toiture par V.C. 4155 Isolation de versants de toiture par ouate de cellulose 4156 Isolation de versants par mousse résolique (phénolique) 4160\_Placement de couvertures flottantes sur plan d'eau

4200\_Châssis-Vitrages

4210\_Remplacement de châssis et vitrages

4220\_Remplacement de vitrages seuls

4230\_Placement de lanterneaux

4240\_Placement de stores occultants

4250\_Création d'un sas

4260\_Placement de portes sectionnelles

4300\_Faux-plafonds isolants

4411\_Chaudières fuel

4412\_Chaudières fuel à condensation ou avec récupérateur

4413\_Chaudières au Gaz

4414\_Chaudières au Gaz à condensation

4415\_Rénovation complète au fuel avec ECS

4416\_Rénovation complète au fuel avec échangeur et ECS

4417\_Rénovation complète au G.N. avec ECS

4418\_Rénovation complète au G.N. à condensation avec ECS

4419\_Placement de groupes de pulsion

4421\_Placement de préparateurs d'ECS à condensation

4422\_Récupérateurs d'énergie sur ECS

4423\_Placement de ventilo-convecteurs à eau chaude

4424\_Placement de convecteurs au gaz

4430\_Calorifugeage de tuyauteries

4440\_Placement de déstratificateur

4450\_Remplacement de brûleur

4460\_Placement de récupérateurs sur fumées

4470\_Machines frigorifiques à haute performance

4500\_Régulation

4501\_Placement d'une GTC (gestion technique centralisée)

4510\_Régulation de la production de chaleur

4520\_Régulation de la distribution de chaleur

4521\_Régulation de la distribution d'eau de chauffage

4522\_Placement de circulateurs à vitesse variable

4523\_Placement de vannes thermostatiques

4524\_Régulation de la distribution d'eau glacée

4525\_Placement de batteries de récupération

4526\_Placement d'une ventilation double flux (et/ou VMC)

4527\_Placement de groupes de pulsion avec récupérateur

4528\_Aérothermes au gaz à condensation

4529\_Aérothermes au gaz

4530\_Aérothermes au fuel

4540\_Tubes radiants au G.N.

4610\_Remplacement de luminaires

4620\_Optimisation des installations d'éclairage

4710\_Remplacement de transfos HT/BT

4800\_Placement d'une PAC

4810\_Placement d'une PAC sur pieux géothermiques

4820\_Placement d'une PAC sur panneaux solaires avec stockage

4850\_Système de récupération d'énergie avec PAC

4900\_Placement d'un réseau de chaleur

5110\_Placement d'une cogénération au G.N.

5120\_Placement d'une cogénération par gazéification

5130\_Placement d'une cogénération à l'huile de colza
5200\_Placement d'une chaudière au bois
5210\_Placement de poêles à pellets
5300\_Placement d'un chauffe-eau solaire
5400\_Placement de panneaux photovoltaïques
5450\_Placement d'une éolienne
5500\_Placement de sondes géothermiques
6030\_Régulation et traitement d'eau de piscine
6100\_Réseau de chaleur
6110\_Réseau de chaleur sur unité de biométhanisation
9013\_Autres

#### **Tertiaire & logement :**

Enveloppe bâtiment

Energie renouvelable pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire Efficacité énergétique dans le chauffage et l'eau chaude sanitaire Efficacité énergétique des systèmes d'éclairage Efficacité énergétique des équipements électriques Action intégrée (tout ci-dessus) Technologies de l'Information et de la Communication Changements de comportements Autre

#### Eclairage public :

Efficacité énergétique Production renouvelable intégrée Technologies de l'Information et de la Communication Autre

#### Industrie :

Efficacité énergétique de procédés industriels Efficacité énergétique des bâtiments Energies renouvelables Technologies de l'Information et de la Communication Autre

#### **Transport** :

Véhicules plus efficients/propres Véhicules électriques (incl. infrastructures) Transfert modal vers les transports en commun Transfert modal vers la mobilité douce Covoiturage Rationalisation du transport de biens Optimisation du réseau routier Multimodalité et limitation de l'étalement Technologies de l'Information et de la Communication Eco-conduite Autre

#### Production d'électricité :

Hydroénergie Eolien Photovoltaïque Cogénération biomasse Cogénération fossile Réseaux intelligents Autre

#### Production de chaleur :

Cogénération Réseau de chaleur Réseau de chaleur Autre

#### Autres :

Régénération urbaine Gestion des déchets et eaux usées Développement d'espaces verts Agriculture et foresterie Autre

#### B. Moyens utilisés

#### Bâtiments :

Sensibilisation/information Gestion de l'énergie Certification / Labélisation Obligations de services publics Taxe carbone Primes et subventions Tiers financement, partenariat public-privé Marchés publics Normes de construction Planification de l'aménagement du territoire Pas applicable Autre

#### Eclairage public :

Gestion énergétique Obligations de services publics Tiers financement, partenariat public-privé Marchés publics Pas applicable Autre

#### Industrie :

Sensibilisation/information Gestion de l'énergie Certification / Labélisation Normes de performances énergétiques Taxe carbone Primes et subventions Tiers financement, partenariat public-privé Pas applicable Autre

#### **Transports :**

Sensibilisation/information Ticketing et facturation intégrés Primes et subventions Payage routier Planification de l'aménagement du territoire Planification de la mobilité Marchés publics Accords avec parties-prenantes Pas applicable Autre

#### Production d'électricité :

Sensibilisation/information Obligations de services publics Primes et subventions Tiers financement, partenariat public-privé Marchés publics Normes de construction Planification de l'aménagement du territoire Pas applicable Autre

#### Production de chaleur :

Sensibilisation/information Obligations de services publics Primes et subventions Tiers financement, partenariat public-privé Normes de construction Aménagement du territoire Pas applicable Autre

#### Autres :

Sensibilisation/information Planification de l'aménagement du territoire Pas applicable Autre